1090000 Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection

Convention collective de travail du 7 janvier 2003 (65.467)

Classification de fonctions dans les entreprises-fournisseurs à l'industrie automobile

CHAPITRE Ier. *Champ d'application*

Article 1er. La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs ressortissant à la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection et aux ouvriers et ouvrières qu'ils occupent, exclusivement aux entreprises qui fournissent à l'industrie automobile.

Elle vise l'instauration d'un système analytique de classification de fonctions spécifique pour les entreprises qui fournissent à l'industrie automobile.

A la date de clôture de la présente convention collective de travail, il s'agit des entreprises suivantes : ECA à Assenede, Johnson Controls à Geel, Rieter à Genk et Stankiewicz à Grobbendonk.

La Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection peut se prononcer sur l'adhésion éventuelle d'entreprises similaires à la présente convention collective de travail. (Modifié par la convention du 22 mars 2004 – numéro : 71052/CO/109)

Art. 2. En dérogation à la CCT du 31 mai 1991 relative à la classification de fonctions dans l'industrie de l'habillement et de la confection, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 19 juin 1992, les différentes fonctions exercées dans les entreprises citées à l'article 1er sont réparties en sept classes qui, pour la détermination du salaire barémique, correspondent aux groupes de salaires mentionnés au chapitre III de la présente CCT.

CHAPITRE II. *Répartition des fonctions*

Art. 3. Afin de pouvoir classer toutes les fonctions, un total de 82 fonctions, pouvant se présenter au sein des entreprises, citées à l'article 1er, ont été décrites et évaluées selon un système analytique.

Ces fonctions ont été appelées ci-après "fonctions de référence"

Art. 4. La classification de fonctions sectorielle est basée sur des fonctions de référence où le titre de la fonction ne vaut qu'à titre indicatif.

Afin de procéder à un meilleur classement de chaque fonction de référence dans les entreprises, un groupe de travail est chargé de décrire et de classer les principales caractéristiques des fonctions de référence citées à l'article 5.

Chaque fonction sera évaluée sur base de son contenu concret dans l'entreprise par rapport au contenu de la fonction de référence.

Lors de la comparaison du contenu de la fonction, différentes hypothèses sont possibles :

a) La fonction dans l'entreprise correspond tout à fait à la fonction de référence : classement dans la classe sectorielle prévue.
b) La fonction dans l'entreprise déroge de manière minimale à la fonction de référence : classement dans la classe sectorielle prévue.

Il s'agit des cas suivants :

- l'exercice de la fonction au sein de l'entreprise comporte moins ou davantage d'activités sans porter atteinte au but général de la fonction, tel que décrit dans la fonction de référence;
- les dérogations à un ou plusieurs critères d'appréciation (connaissance, responsabilité,…) ne sont pas en elles-mêmes déterminantes pour le niveau de la fonction.

c) La fonction dans l'entreprise déroge dans une large mesure à la fonction de référence :

l'essence même de la fonction est atteinte et le but, repris dans la fonction de référence, ne correspond pas à la réalité. Dans ce cas, l'employeur doit comparer la valeur intrinsèque de la fonction telle qu'exercée dans l'entreprise respectivement avec une autre fonction de référence de la même classe, d'une classe inférieure et supérieure. Le résultat de cette comparaison vaut comme classement de la fonction dérogatoire.

d) La fonction dans l'entreprise ne figure pas dans la classification sectorielle des fonctions: dans ce cas, l'employeur doit rechercher dans la description des fonctions sectorielles existantes une fonction dont la valeur intrinsèque correspond à la fonction qui n'y figure pas. Si une telle fonction existe, la nouvelle fonction est reprise dans la même classe. Dans le cas contraire, cette nouvelle fonction est transmise au groupe de travail sectoriel.

L'employeur est responsable de la répartition dans les classes de fonctions sur base du contenu réel de la fonction dans l'entreprise.

Art. 5. Les fonctions de référence visées ci-après sont réparties dans les sept classes, citées à l'article 2 de la présente convention collective de travail, selon le tableau ci-après.

Les fonctions de références sont rangées par ordre alphabétique au sein de chaque classe. Par conséquent, aucune distinction selon l'importance ne peut être établie entre les différentes fonctions reprises au sein d'une classe.

Classe 1 - Groupe salarial 1

Assemblage cache-bagage
Assemblage porte-chapeaux
Assemblage filets de sécurité
Garnissage des leviers de vitesse
Aide-cuisine
Montage, petits travaux de montage

Nettoyage
Piquage des matériaux de consolidation
Préparation du piquage

Classe 2 - Groupe salarial 2

Soutien administratif
Assemblage des tapis automobiles
Assemblage des prototypes revêtements intérieurs
Conduite chariots élévateurs – traitement des emballages consignés et des déchets
Approvisionnement manuel
Montage des panneaux de portes
Montage de la tête, des accoudoirs, des intérieurs de portes, des sièges
Positionnement des couches de revêtements
Assemblage dos-siège
Composition set auto
Coupe manuelle
Piquage finition
Prémontage dos avant

Classe 3 - Groupe salarial 3

Finition siège arrière 1/3 2/3
Assemblage tapis de sol
Assemblage tapis de sol + mousse
Assemblage revêtement coffre
Conduite chariot-élévateur – approvisionnement des lignes
Conduite chariot-élévateur – déchargement et stockage
Conduite chariot-élévateur – envoi
Conduite camion
Montage final
Garnissage siège arrière 1/3 2/3
Garnissage et finition dos avant
Remontage travail de série
Cuisiner
Contrôle qualité labo
Contrôle final qualité confection
Contrôle qualité ligne assemblage revêtement intérieur
Contrôle qualité ligne confection
Montage et finition siège arrière 1/1
Montage et garnissage siège avant
Entretien bâtiments
Coupe cuir
Coupe prototypes
Coupe à la machine
Piquage all round
Piquage réparation
Piquage prototypes
Prémontage siège arrière 1/3 2/3

Classe 4 - Groupe salarial 4

Assemblage prototype sièges automobiles
Assemblage dos avant, siège avant, dos arrière, siège arrière
Approvisionnement automatique magasin
Contrôle qualité – contrôle entrée confection
Contrôle qualité audit confection
Contrôle final qualité revêtement intérieur
Contrôle qualité ligne assemblage sièges automobiles
Patronage
Diriger l'équipe des revêtements intérieurs
Remplacement des postes de travai
l
Classe 5 - Groupe salarial 5

Fabrication outillage
Remontage travail sur mesure
Réparation
Contrôle qualité audit assemblage
Contrôle final qualité assemblage
Entretien matériel roulant
Entretien machines à coudre
Formation montage
Patronage prototypes
Diriger l'équipe magasin
Diriger l'équipe contrôle qualité confection
Diriger l'équipe atelier de piquage
Remplacement diverses lignes de montage

Classe 6 - Groupe salarial 6

Contrôle qualité – inspection
Suivi des séries
Entretien des machines de production
Entretien des machines de coupe
Diriger l'équipe d'assemblage
Diriger l'équipe des tapis de sol
Diriger l'équipe d'entretien des machines à coudre
Diriger l'équipe de contrôle de qualité de l'assemblage.

Classe 7 – Groupe salarial 7

Entretien all round
Diriger l'équipe d'entretien

CHAPITRE VI. - *Dispositions transitoires et finales*

Art. 15. La présente convention collective de travail entre en vigueur le 1er janvier 2003 et est conclue pour une durée indéterminée.

Convention collective de travail du 4 décembre 2014 (125.151)

Classification des fonctions

CHAPITRE Ier. Champ d'application

Article 1er. La présente convention collective de travail s'applique aux employeurs ressortissant à la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection et aux ouvriers et ouvrières qu'ils occupent, à l'exception des employeurs et des travailleurs pour lesquels la convention collective de travail du 7 janvier 2003 concernant la classification des fonctions dans les entreprises qui fournissent à l'industrie automobile est applicable (numéro d'enregistrement 65467/CO/109).

Art. 2. La présente convention collective de travail entre en vigueur le 1er décembre 2014 et est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être dénoncée par chacune des parties moyennant un préavis de trois mois notifié par lettre recommandée au président de la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection.

La présente convention collective de travail remplace la convention collective de travail du 31 mai 1991, conclue dans la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection, concernant la classification des fonctions, rendue obligatoire par arrêté royal du 19 juin 1992 (numéro d'enregistrement 28486/CO/109).

CHAPITRE II.
Classification des fonctions de référence

Art. 3. Afin de pouvoir classifier les fonctions exercées dans les entreprises visées à l'article 1er, un groupe de travail paritaire d'experts sous l'accompagnement d'un expert externe a décrit, évalué et ensuite réparti dans des groupes, selon un système analytique, un total de 56 fonctions qui peuvent se présenter dans ces entreprises. Les 56 fonctions précitées sont appelées ci-après "fonctions de référence".

Art. 4. La classification des fonctions sectorielle est basée sur des fonctions de référence où la dénomination de la fonction est fournie à titre indicatif.

La description des fonctions de référence reflète les caractéristiques principales d'une fonction.

Afin de pouvoir mieux situer chaque fonction de référence dans la structure de chaque entreprise, une description des fonctions liée à chaque dénomination de fonction est jointe à la présente convention collective de travail.

Art. 5. Les fonctions de référence sont réparties en neuf classes, selon le tableau ci-après.

A l'intérieur de chaque classe, les fonctions de références sont classées par ordre alphabétique. Au sein d'une classe, une distinction ne peut donc être faite selon l'importance entre les différentes fonctions de références reprises dans cette classe.

Ces neuf classes sont appelées ci-après "catégories salariales" et correspondent aux catégories salariales visées à l'article 12, deuxième alinéa de la convention collective de travail du 4 décembre 2014 fixant les conditions de travail.

Catégories salariales	Code	Dénomination de la fonction (h/f)
Catégorie salariale 1	05.00.04	Préposé aux mannequins
	06.00.04	Garnisseur de boxsprings
	08.03.01	Collaborateur cantine
	04.02.03	Encolleur textile
	08.01.09	Collaborateur en magasin d'usine
	08.03.02	Nettoyeur
	05.00.01	Repasseur - préparateur
	07.00.06	Laveur
Catégorie salariale 2	04.01.06	Opérateur de machine à piquer
	04.01.07	Brodeur
	02.00.02	Assembleur
	08.01.01	Collaborateur logistique - travaux manuels
	05.00.01	Repasseur - préparateur
	08.01.04	Emballeur
Catégorie salariale 3	03.00.05	Poinçonneur
	04.02.01	Scelleur de coutures de vêtements
	04.02.02	Scelleur de coutures de textiles
	08.02.01	Collaborateur petit entretien
	06.00.01a	Technicien installateur
	03.00.01	Etaleur
	08.01.05	Préparateur de commandes à partir d'une BOM
	03.00.04	Coupeur de tissu et d'autres matériaux - patrons simples
	03.00.06	Emboutisseur
	04.01.05	Piqueur pour le garnissage - garnisseur
	04.01.01	Piqueur spécialisé dans les piquages de préparation
	07.00.01	Vérificateur de tissus
	05.00.02	Repasseur - repassage final
	08.02.03	Concepteur de formes
Catégorie salariale 4	03.00.02	Préposé à la machine de

		découpe
	08.01.07	Chauffeur - livreur
	08.01.08	Conducteur de camions
	08.01.02	Collaborateur logistique - engins de levage / chariots élévateurs
	06.00.01b	Technicien installateur et régleur
	08.01.06	Préparateur de commandes selon les spécifications du client
	04.03.01	Retoucheur pour réparations simples
	04.01.02	Piqueur pour le pré-assemblage de pièces - piqueur de rubans
	05.00.03	Repasseur - mouleur
	07.00.02	Testeur de tissus
Catégorie salariale 5	01.00.03	Traceur - découpeur
	07.00.04	Contrôleur qualité - contrôle final
	07.00.03	Contrôleur qualité - contrôle à l'entrée
	03.00.03	Coupeur de tissu avec patron - opérateur de découpe manuelle
	04.01.03	Piqueur polyvalent
	07.00.05	Testeur d'assemblages techniques
Catégorie salariale 6	01.00.02	Gradueur
	08.04.03	Formateur
	02.00.01	Préparateur
Catégorie salariale 7	08.01.03	Magasinier
	08.04.01	Collaborateur - chef d'équipe
	06.00.02	Installateur de chantier
	06.00.03	Placeur de rideaux
	04.03.02	Retoucheur vêtements
Catégorie salariale 8	01.00.01	Patronnier
	04.01.04	Piqueur modèle
Catégorie salariale 9	08.04.02	Responsable d'atelier
	08.02.02	Technicien

Art. 6. Dans les entreprises, chaque fonction doit être évaluée sur la base de son contenu réel au sein de l'entreprise, par comparaison avec la description de la fonction de référence.

Pour la comparaison du contenu de la fonction, plusieurs hypothèses sont possibles :

a) La fonction au sein de l'entreprise correspond entièrement à la description de la fonction de référence : classification dans la classe sectorielle prévue;

b) La fonction au sein de l'entreprise présente des différences minimes avec la description de la fonction de référence : classification dans la classe sectorielle prévue.

Il s'agit des cas de figure suivants :

- l'exercice de la fonction existante au sein de l'entreprise comprend plus ou moins d'activités, sans pour cela affecter l'objet général de la fonction, tel que décrit dans la fonction de référence;
- la différence portant sur une ou plusieurs caractéristiques fonctionnelles (connaissances, responsabilité, etc.) n'est pas déterminante pour le niveau de la fonction;

c) La fonction existante au sein de l'entreprise diffère fortement de la description de la fonction de référence. L'essentiel de celle-ci est affecté et l'objet de la fonction existante au sein de l'entreprise ne correspond pas à la réalité. Dans ce cas, l'employeur doit comparer la valeur intrinsèque de la fonction existante au sein de l'entreprise avec une autre fonction de référence de la même classe, d'une classe inférieure et d'une classe supérieure. Le résultat de cette comparaison détermine la position de la fonction divergente;

d) La fonction existante au sein de l'entreprise n'est pas reprise dans la classification de fonctions sectorielle. Dans ce cas, l'employeur doit rechercher dans les descriptions de fonction existantes au niveau sectoriel une fonction dont la valeur intrinsèque correspond à la fonction non reprise. S'il n'existe pas de consensus interne après la procédure d'appel interne, cette fonction est alors soumise au groupe de travail sectoriel, visé à l'article 9.

Il incombe à l'employeur de classer les fonctions existantes au sein de l'entreprise dans des catégories salariales sur la base de leur contenu réel.

Art. 7. Lorsqu'une même personne exerce occasionnellement une fonction plus valorisée, c'est le salaire pour cette fonction plus valorisée qui sera dû, mais uniquement pour la durée consacrée à l'exercice de la fonction plus valorisée.

Cette disposition n'a donc comme conséquence qu'une augmentation salariale temporaire, sans répercussion sur le salaire contractuel après la fin de la période où l'ouvrier (ouvrière) concerné(e) a exercé une fonction plus valorisée.

Lorsqu'une même personne exerce systématiquement une fonction plus valorisée, c'est l'article 6 de la présente convention collective de travail qui s'applique.

Art. 8. L'application de la classification, prévue par la présente convention collective de travail, ne peut pas porter préjudice à des conventions et des usages existants qui sont plus avantageux pour les travailleurs.

L'application de la classification, prévue dans la présente convention collective de travail ne peut être invoquée comme motif pour modifier une différence positive déjà existante entre le salaire barémique et un salaire supérieur octroyé à un(e) ouvrier(ère), sauf si cette différence est due à une anticipation à l'application de la présente convention collective de travail.

CHAPITRE IV. Actualisation de la classification de fonctions

Art. 12. Afin de maintenir la classification de fonctions à jour, l'actualisation de cette classification est prévue.

Les situations suivantes peuvent déclencher la procédure d'actualisation :

1. la naissance de nouvelles fonctions de référence;

2. la modification de fonctions de référence;

3. la révision périodique.

12.1. Lorsque la commission paritaire estime que de nouvelles fonctions de référence sont créées, le groupe de travail est chargé de rédiger un projet de description de fonctions selon la procédure et la forme déterminées par la méthode d'évaluation des fonctions FUWACO.

12.2. En cas de modifications des fonctions de référence existantes, la commission paritaire prend connaissance de toutes les demandes d'actualisation. La commission paritaire peut donner l'ordre au groupe de travail de faire une enquête afin de vérifier si les fonctions de référence ont été modifiées et s'il existe des arguments suffisants et fondés en faveur d'une modification des descriptions des fonctions de référence existantes. Le groupe de travail soumet sa proposition à l'approbation de la commission paritaire. Après approbation, le groupe de travail prend l'initiative de remanier les descriptions et les évaluations.

12.3. A l'initiative de la commission paritaire, le groupe de travail peut procéder à un contrôle approfondi des fonctions de référence.

Les exigences à cet égard sont :

- toutes les fonctions de préférences doivent être examinées;

- le groupe de travail tient lieu de contrôleur de la procédure et prend l'initiative, après approbation de la commission paritaire, de mettre en œuvre la procédure d'actualisation conformément aux procédures déterminées.

CHAPITRE V. Dispositions transitoires

Art. 13. La classification des fonctions ainsi que la détermination du salaire horaire minimum correspondant conformément aux dispositions de la présente convention collective de travail s'effectuent à partir de la date d'entrée en vigueur de la présente convention collective de travail.

Par conséquent, la fonction des travailleurs individuels peut, à partir de la date précitée, appartenir à une autre catégorie salariale qu'auparavant et d'autre part, le salaire minimum qui

appartient à cette catégorie salariale peut être supérieur ou inférieur qu'auparavant. Dans pareil cas, c'est l'article 15 qui s'applique.

Art. 14. L'employeur est tenu de communiquer aux travailleurs individuels la catégorie salariale dans laquelle leur fonction est classée, conformément à la présente convention collective de travail sur la base du formulaire "attribution d'une fonction" (voir annexe).

Art. 15. Le salaire horaire minimum par catégorie salariale, visé à l'article 12 de la convention collective de travail du 4 décembre 2014 fixant les conditions de travail est atteint le 1er décembre 2017 au plus tard.

Sans préjudice de l'article 8, lors du calcul salarial pour décembre 2014, on calcule pour chaque ouvrier (ouvrière) la différence entre le salaire horaire brut théorique à payer selon la nouvelle classification des fonctions et le salaire horaire brut que l'ouvrier (ouvrière) a reçu le 30 novembre 2014. Si ce nouveau salaire est plus élevé, la hausse constatée est alors divisée par 4. Le montant de l'augmentation ainsi obtenu, exprimé en euros à quatre chiffres après la virgule, est ajouté au salaire horaire brut du 30 novembre 2014.

Ce nouveau salaire horaire obtenu est versé pour toutes les prestations à partir du 1er décembre 2014 jusqu'au 30 novembre 2015 inclus, à adapter éventuellement aux modifications imposées par le règlement de l'indexation du secteur, aux dispositions des conventions collectives de travail sectorielles ou aux autres dispositions.

Dès le paiement du salaire de décembre 2015, le salaire horaire de l'ouvrier (ouvrière) augmente une nouvelle fois du montant de la hausse précédemment définie.

Si des modifications au salaire horaire brut ont lieu pendant la période intermédiaire en raison d'adaptations à l'index ou d'adaptations légales, le montant de l'augmentation est adapté avec le même coefficient.

Une même procédure aura lieu pour les paiements des rémunérations à partir de respectivement décembre 2016 et décembre 2017.

De cette manière, l'ouvrier (ouvrière) recevra à partir du paiement de son salaire de décembre 2017 un salaire horaire brut comprenant le salaire brut tel qu'il a été payé le 30 novembre 2014, augmenté du montant de la hausse comme défini en décembre 2014, éventuellement corrigé par le règlement de l'indexation du secteur, les dispositions des conventions collectives de travail sectorielles ou les autres dispositions qui sont intervenues entre le 1er décembre 2014 et le 30 novembre 2017.

S'il apparaît, lors du calcul salarial de décembre 2014, que l'ouvrier (ouvrière) doit percevoir théoriquement un salaire horaire brut inférieur, le salaire brut, tel que payé le 30 novembre 2014, continuera d'être utilisé pour les calculs salariaux à partir de décembre 2014. A partir de cette date, l'ouvrier (ouvrière) reste soumis aux adaptations d'index, comme stipulé dans la convention collective de travail sectorielle. Il/elle est toutefois exclu(e) de toute autre augmentation salariale qui serait la conséquence d'autres dispositions sectorielles ou accords futurs, jusqu'au moment où son salaire horaire brut selon la nouvelle classification des fonctions est atteint.

Un règlement particulier est instauré pour les ouvriers (ouvrières) qui sont engagé(e)s dans la période entre le 1er décembre 2014 et le 30 novembre 2017, dans une entreprise qui se trouve dans une situation transitoire comme décrit dans les paragraphes précédents. Si l'ouvrier (ouvrière) engagé(e) revêt une fonction qui était déjà exercée par un(e) ou plusieurs ouvriers (ouvrières) de cette entreprise, le(a) nouvel(le) ouvrier (ouvrière) sera alors indemnisé(e) de manière identique conformément au règlement pour les ouvriers (ouvrières) qui étaient déjà au service de l'entreprise le 30 novembre 2014.

Annexe 1ère à la convention collective de travail du 4 décembre 2014, conclue au sein de la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection, relative à la classification des fonctions

Descriptifs de fonctions approuvés FUWACO

Référentiel fonction

Code référentiel fonction : 01.00.01 Patronnier (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Patrons
Supérieur hiérarchique direct : Responsable patrons

Contexte de la fonction : Le patronnier dessine des patrons destinés à la création ou l'adaptation de modèles, plus particulièrement au travers d'activités de coupe puis de piquage. Les patrons sont créés électroniquement ou manuellement sur la base de fiches techniques, croquis et descriptions des travaux du styliste. A partir de ces informations, le patronnier recherche un patron comparable afin de l'adapter au nouveau modèle.
Les patrons sont élaborés sur mesure et en série. Le patron de base est ensuite décliné en plusieurs tailles (voir fonction 01.00.02 Gradueur), puis un plan de découpe est tracé en vue d'une production en série (voir fonction 01.00.03 Traceur). Les plans de découpe peuvent être utilisés non seulement avec des machines de coupe automatisées mais également pour la découpe ou la perforation manuelle de pièces par poinçonnage.
Les patrons sont conçus tant pour des couches extérieures que pour des entoilages ou des doublures.
Il est essentiel que toutes les pièces d'un patron soient correctement identifiées, codées et numérotées.

Objectifs de la fonction : Conception, codage et optimalisation de patrons afin de produire les pièces de confection requises, sur la base de croquis et dessins techniques.

Domaines d'activité : - Conception des diverses pièces de patrons sous CAD (ou un autre logiciel de conception de patrons) ou manuellement, au départ d'un modèle existant ou d'un modèle de base :
- le patronnier s'informe des travaux à réaliser et du modèle souhaité, analyse les croquis, dessins techniques et tableaux des tailles afin de développer le modèle et les pièces (sur mesure ou en série), et traduit le tout en fonction des exi-gences qu'implique la création de patrons;
- il/elle importe les pièces du patron à l'aide de la souris de dessin selon la nomenclature, et intègre les données techniques requises (formules et codes pour l'identification des différentes pièces du patron et la répartition des pièces en fonction du tissu, pour le découpage ainsi que les marques de découpe et de couture, pour le référencement des pièces fixes ou mobiles, pour

le marquage des accessoires, des trous de perçage et des boutons, pour l'indication du sens de la découpe, de la fréquence, du nombre de pièces, etc.);
- il/elle saisit les coordonnées X et Y et vérifie les codes disponibles;
- il/elle optimalise les pièces du patron : il/elle agrandit chaque pièce, contrôle chaque détail et apporte des corrections;
- il/elle identifie le patron au moyen des codes/du nom de fichier corrects, à des fins de reconnaissance/archivage.
- Il/elle élabore éventuellement le patron à la main sur du carton dur.
- Il/elle adapte les patrons existants :
- il/elle apporte des modifications et adapte les patrons sur la base des indications du département Développement, ou suite à la communication de problèmes/propositions d'amélioration de la part du département découpe et piquage.
- Il/elle aide lors du traçage ou de la découpe des pièces du patron sur carton, pour une production sur mesure ou dans le cadre du développement d'un modèle.
- Il/elle transmet les différentes pièces du patron au gradueur, afin que ce dernier les travaille (déclinaison des pièces en plusieurs tailles pour une production en série).
- Il/elle classe tous les documents et archive avec soin données et patrons, de sorte à permettre leur consultation.

Code référentiel fonction : 01.00.02 Gradueur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Patrons
Supérieur hiérarchique direct : Responsable du département Patrons

Contexte de la fonction : Le gradueur décline un patron (par ex. taille 38/bonnet B/tour de tête 54) en différentes tailles, petites ou grandes.
Il existe plusieurs gammes de tailles dont les graduations (écarts de tailles) diffèrent pour les hommes, les femmes et les enfants, voire selon la nature du vêtement (pantalon, jupe, blouse, bustier, slip, corset, body, bonnet, etc.). Il convient de tenir compte également des normes spécifiques de l'entreprise concernant le recours aux formes et aux tableaux des tailles adaptés.
Il est fondamental de graduer correctement les zones critiques telles que pinces de poitrine, col, revers, têtes de manche, poches, etc.
Après graduation, les pièces du patron sont tracées sur un plan de découpe (voir 01.00.03 Traceur).

Objectifs de la fonction : Graduer des patrons de taille de base en différentes tailles de confection afin de produire les pièces requises selon les exigences techniques.

Domaines d'activité : - Il/elle gradue les diverses pièces d'un patron sous CAD (ou un autre logiciel de conception de patrons) ou manuellement, en plusieurs tailles :
- le gradueur s'informe des travaux à réaliser et de la graduation de la taille de base en plusieurs tailles, tout en tenant compte des valeurs de graduation des pièces;
- il/elle vérifie la graduation correcte du patron, conformément aux données techniques, et adapte l'ensemble des pièces en fonction des graduations, selon les tailles souhaitées;
- il/elle saisit les coordonnées requises à des fins de graduation en plusieurs tailles;

- il/elle vérifie et adapte les coordonnées X et Y et les codes disponibles;

- il/elle optimalise les pièces du patron en différentes tailles;
- il/elle contrôle tous les détails tels que l'alignement, le sens du fil, les marquages, etc.;
- il/elle se charge de l'adaptation de la nomenclature (codes pour la coupe et le piquage, etc.).
- Il/elle classe tous les documents et archive avec soin données et patrons, de sorte à permettre leur consultation.

Code référentiel fonction : 01.00.03 Traceur - Découpeur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Patrons
Supérieur hiérarchique direct : Responsable du département Patrons

Contexte de la fonction : Le traçage des pièces de patrons sur un plan de découpe, en vue d'une utilisation optimale des couches extérieures, entoilages ou doublures.
Les patrons sont tout d'abord développés (fonction 01.00.01) puis gradués aux tailles souhaitées (fonction 01.00.02). Ensuite, les pièces des patrons sont tracées (assemblées ou non) sur un plan de découpe optimalisé, tout en tenant compte de la largeur du tissu, en vue d'un meilleur rendement possible des matériaux.
Il est possible de réaliser un plan de traçage des pièces du patron pour une seule ou plusieurs tailles en les combinant, de sorte à obtenir un assemblage maximal des diverses pièces en un seul processus.
Ces plans de découpe sont utilisés pour découper les pièces du patron d'un modèle.

Objectifs de la fonction : Traçage manuel ou automatique des différentes pièces d'un patron sur un plan de découpe complet, en vue d'une utilisation optimale des matériaux dans le cadre de la découpe de pièces de confection, et ce, conformément aux exigences techniques.

Domaines d'activité : - Il/elle est chargé(e) du traçage automatique, sous CAD ou un autre logiciel de conception de patrons, des pièces des patrons sur un plan de découpe :
- il/elle s'informe des travaux à réaliser, du modèle souhaité et des pièces numérisées et graduées du patron;
- il/elle saisit les paramètres requis pour le traçage automatique des pièces du patron sur le plan, tout en tenant compte de la surface des couches extérieures, des entoilages ou des doublures, du type et du nombre de pièces, des pièces fixes ou mobiles, du sens du fil, de la combinaison de différents modèles ou tailles, et ce, en utilisant les matériaux de façon optimale;
- il/elle contrôle le résultat du traçage automatique (assemblé ou non) et le traitement approprié des pièces (toutes les pièces doivent être tracées);
- il/elle procède aux examens détaillés et aux adaptations manuelles, tout en tenant compte de la largeur du tissu, de la longueur de la table de découpe, du sens du fil, de la qualité du tissu et de l'utilisation optimale du tissu;
- il/elle aide à identifier correctement le code du patron et sauvegarde les données (modèle, taille, pièces).
- Si nécessaire, il/elle place manuellement les différentes pièces sur un plan de découpe en fonction de la largeur du tissu, pour une utilisation optimale du tissu.

- Il/elle prend note des données techniques importantes du plan de découpe, qui seront exploitées par le responsable du département découpe, les préposés aux machines de découpe et les responsables du département piquage.
- Il/elle classe tous les documents et archive avec soin données et patrons, de sorte à permettre leur consultation.

Code référentiel fonction : 02.00.01 Préparateur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Préparation production
Supérieur hiérarchique direct : Responsable du département Production

Contexte de la fonction : Le préparateur se charge de la préparation des ordres de production. Pour ce faire, il rassemble toutes les pièces découpées ainsi que les accessoires et fournitures nécessaires en un paquet destiné à la confection/production. Cet assemblage se déroule sur la base d'un planning de production, des commandes, des fiches techniques, du dossier technique ou d'une liste de matériel (BOM : Bill of Materials). Cela signifie :
- Pour l'atelier de confection : l'assemblage et l'identification des paquets contenant toutes les pièces découpées (couches extérieures, entoilages et doublures), ainsi que les fournitures nécessaires telles que bobines, boutons, tirettes, étiquettes, bretelles, agrafes, œillets, boucles, nœuds, rubans, anneaux, baleines, etc. Les pièces découpées sont extraites de la table de découpe, regroupées par le préparateur et triées par taille, modèle et coloris, à des fins de préparation pour la confection.
- Pour atelier de production : l'assemblage et le regroupement de toutes sortes de pièces telles que matériel d'assemblage (chiffons, axes, enroulements, bagues), accessoires (boulons, écrous, charnières, fixations) et emballages pour la confection de divers articles.

Objectifs de la fonction : Préparation minutieuse en soutien des départements Confection et Production par le biais de l'assemblage approprié en un seul paquet de toutes les pièces ainsi que des fournitures et accessoires nécessaires et ce, sur la base d'un planning donné, de commandes, et d'une liste de matériel (BOM : Bill of Materials).

Domaines d'activité : - Il/elle consulte l'ordre de travail ou le dossier technique pour l'assemblage des paquets destinés à la confection ou la production de modèles.
- Il/elle collecte les fournitures et accessoires nécessaires à partir de bacs, d'étagères ou d'entrepôts de stockage (automatisés).
- Il/elle rassemble, classe et trie toutes les fournitures requises et procède à un contrôle qualité visuel; il/elle évacue le matériel défectueux à des fins de traitement ultérieur.
- Il/elle transmet les pièces découpées au département Découpe. Il/elle classe, compte et rassemble, en un seul paquet prêt pour la confection, les pièces de tissu découpées, en fonction de l'ordre souhaité.
- Il/elle complète ces paquets avec tous les accessoires requis dans la fiche de trav-ail, le dossier technique ou la liste de matériel.
- Il/elle complète les paquets avec toutes les données techniques requises (par ex. croquis techniques, tableaux des tailles, valeurs et symboles de couture, étiquettes), ainsi que la liste du matériel.
- Il/elle scanne les données ou les reporte sur une liste de contrôle.
- Il/elle place les paquets finis dans un bac de transport, les répartit dans l'atelier de piquage, ou les porte aux différents postes de production.

- Il/elle apporte, sur demande, le matériel manquant.

Code référentiel fonction : 02.00.02 Assembleur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Confection
Supérieur hiérarchique direct : Responsable d'atelier (h/f)

Contexte de la fonction : L'assembleur se charge de la préparation des lots à piquer. Pour ce faire, il trie et rassemble toutes les pièces découpées nécessaires, et prépare les fournitures pour le département Piquage.

Objectifs de la fonction : Le tri et l'assemblage appropriés des pièces, de sorte à préparer les lots à piquer pour le département Piquage.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte l'ordre de travail pour la préparation des lots à confectionner.
- Il/elle trie et assemble les pièces découpées, de sorte à préparer un lot à piquer, qui sera ensuite complété de toutes les fournitures nécessaires.
- Il/elle classe et empile les lots dans des bacs et veille à leur identification correcte.
- Il/elle fait parvenir les bacs au département Piquage, pour qu'ils soient répartis entre les postes de travail.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de son poste de travail, et en évacue les déchets.

Code référentiel fonction : 03.00.01 Etaleur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Confection - Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : L'étalage du tissu (p.ex. uni ou ligné) ou d'autres matériaux (p.ex. entoilages et doublures) consiste à préparer la découpe par machine (voir fonction 03.00.02). L'étalage du nombre souhaité de couches de tissu (matelas) peut se faire manuellement ou via un étaleur automatique aller-retour. L'étalage du tissu et la découpe des patrons constituent deux processus liés. L'étaleur mécanique déroule le tissu couche par couche ou en zigzag, sur la longueur désirée. Dans le cas d'un déroulement couche par couche, le tissu est étalé puis coupé à la longueur souhaitée. Si plusieurs couches de tissu sont étalées (matelas), la machine de découpe procède à la découpe des pièces du patron à l'étape suivante.

Objectifs de la fonction : Déroulement, étalement et découpe sur mesure des couches de tissu ou d'autres matériaux de sorte à approvisionner en temps opportun la machine ou la table de découpe avec le bon tissu, à la bonne taille et ce, conformément aux exigences de qualité et de sécurité.

Domaines d'activité : - L'étaleur prend les rouleaux de tissu des étagères ou de la zone d'attente et les prépare en fonction de l'ordre de travail ou de la fiche de production : il/elle contrôle la conformité du tissu ou des autres matériaux par rapport à la commande; il/elle vérifie le nombre de couches et la longueur de coupe désirée; il/elle contrôle la largeur du tissu.

- Il/elle positionne les rouleaux sur l'étaleur mécanique ou sur la table d'étalage, soit manuellement soit à l'aide d'un engin de levage, puis achemine le tissu sur la table d'étalage.
- Il/elle règle l'étaleur mécanique conformément aux exigences techniques, et introduit les paramètres requis au moyen du panneau de commande : nombre de couches, vitesse de la machine, tension du tissu, longueur désirée et butée.
- Il/elle coupe la sous-couche en papier à la longueur désirée.
- Il/elle démarre et stoppe le processus d'étalage et de découpe; et intervient en cas de dysfonctionnement.
- Il/elle place le nombre de couches souhaité selon le sens du fil approprié (une ou plusieurs couches ou matelas) et éventuellement, en fonction des motifs ou des lignes; et contrôle les possibles défauts qualitatifs du tissu, tels que les erreurs de tissage, les différences de couleurs, les nuances, la formation de plis, les change-ments d'épaisseur, la largeur du tissu, etc.).
- Il/elle guide le tissu à l'aide d'une latte, pour un positionnement fluide et plane sur la table.
- Le cas échéant, il/elle marque les défauts ou les élimine en les coupant ou remplace le rouleau.
- Il/elle laisse reposer les tissus élastiques dans une zone d'attente ou sur une table de repos.
- Il/elle coupe le tissu ou les autres matériaux à la longueur souhaitée.
- Il/elle reporte les données de production et de contrôle sur une fiche.
- Il/elle résout les petits problèmes techniques ou fait appel à un technicien de maintenance.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté aux alentours de la machine : il/elle évacue et élimine les chutes de tissu et vide les bacs à déchets.
- Il/elle remplace les rouleaux de papier et de film plastique, et nettoie le filtre de la machine de découpe.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 03.00.02 Préposé à la machine de découpe (h/f) - Opérateur de machine de découpe (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Découpe mécanique d'un patron à partir de tissu ou d'autres matériaux tels qu'entoilages et doublures, au moyen d'une machine de découpe automatisée. Il s'agit du processus qui suit l'étalage et la coupe à la longueur du tissu (voir fonction 03.00.01). Les couches de tissu sont correctement positionnées sur la table de découpe, protégées d'un film puis scellées sous vide. Ensuite, les pièces du patron sont découpées automatiquement à l'aide d'un cutter traditionnel ou à lame circulaire, sur la base d'un plan de découpe préprogrammé.

Objectifs de la fonction : Découpe dans un tissu donné ou d'autres matériaux des pièces requises, conformément au plan de découpe et aux commandes, selon la quantité, la qualité de coupe et les exigences de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle achemine les tissus et autres matériaux de la table d'étalage vers la table de découpe, jusqu'à la marque de fin et positionne correctement les couches de tissu ou le matelas.
- Il/elle pose le film sur le tissu et le scelle sous vide pour le fixer.

- Il/elle règle la machine de découpe selon les exigences techniques.
- Il/elle introduit l'identifiant correct du plan de découpe et extrait le plan de découpe approprié de la "bibliothèque de patrons" ou des bases de données informatiques; contrôle la conformité de la largeur du tissu par rapport au plan de découpe, définit les contours, fixe le point zéro et les coordonnées X et Y, ainsi que la vitesse de découpe; et vérifie que toutes les instructions correspondent aux indications de la fiche de production.
- Il/elle démarre le processus de découpe automatique; veille au bon fonctionnement des têtes de découpe, suit le processus de découpe et intervient en cas de dysfonctionnement.
- Il/elle rassemble et classe les pièces découpées selon les codes du patron, le type de pièce, la taille et le coloris; identifie les pièces découpées et les places sur des chariots dans l'ordre de traitement approprié; complète la fiche de production de sorte à faciliter la tâche des piqueurs (h/f).
- Il/elle contrôle la qualité de la découpe des pièces ainsi que leur aspect (bords dentelés, coupures, marques, taches, plis, trous); remplace les pièces endommagées et les reporte sur une fiche à des fins de découpe manuelle.
- Il/elle reporte les données de découpe et de contrôle sur une fiche : nombre de couches, chutes et remarques éventuelles.
- Il/elle résout les problèmes techniques courants et fait appel à un technicien.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de la machine de découpe et des alentours, et trie les déchets de tissu, de papier et de film.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 03.00.03 Coupeur de tissu avec patron (h/f) - Opérateur de découpe manuelle (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : - Découpe manuelle de pièces de patrons à l'aide de ciseaux ou d'une tête de découpe/coupeau électrique (up & down) ou d'une scie à ruban/couteau à ruban, par exemple en vue de couper une petite série de pièces de confection, ou pour une commande autre que la série en cours, ou lorsque le tissu ou les autres matériaux ne peuvent être coupés par une machine automatisée, ou en cas de travail sur mesure, ou pour le développement d'un nouveau modèle ou prototype.
- Découpe manuelle de diverses pièces de patrons endommagées lors de la découpe automatique ou du piquage.
- Parmi les matériaux à couper manuellement, citons entre autres : tissus fragiles tels que les tissus recouverts de perles, la dentelle, le cuir ou d'autres tissus durs, ainsi que les tissus à carreaux ou lignés qui doivent être piqués.

Objectifs de la fonction : Découpe de pièces suivant un patron ou un plan de découpe, selon la quantité désirée et les exigences de sécurité, en vue d'un rendement optimal du tissu ou des autres matériaux.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production du modèle ou des pièces souhaités pour connaître le nombre de pièces à couper.
- Il/elle recherche le bon patron ou plan de découpe en fonction du modèle désiré; pose éventuellement le plan de découpe sur le tissu.

- Il/elle utilise le bon tissu ou les autres matériaux, les déroule et les étend sur la table de découpe; contrôle les éventuels défauts de qualité ou de filature, et les marque de sorte à les éliminer en les coupant.
- Il/elle pose les pièces ou les gabarits (papier ou carton) sur le tissu ou les autres matériaux, tout en tenant compte des instructions du patron (sens du fil, type de pièce, valeur de couture requise) et des éventuelles dispositions en matière de motifs, carreaux, lignes, broderies (si nécessaire, en les fixant à l'aide d'épingles ou d'aiguilles), en vue d'un rendement maximal du tissu.
- Le cas échéant, il/elle gradue manuellement à la taille souhaitée (travail sur mesure).
- Il/elle reporte le patron de découpe et les marques sur le tissu, puis coupe ce dernier selon les contours du patron (à l'aide de ciseaux, du couteau "up & down" ou de la scie à ruban); indique les points de référence et les met en évidence par une petite entaille.
- Il/elle collecte, classe et identifie les pièces découpées et les prépare pour leur transfert vers l'atelier de piquage ou leur destination.
- Il/elle assemble les pièces des patrons ou les gabarits et les remet en place.
- Il/elle renvoie les patrons endommagés ou usés vers leur responsable afin que ce dernier les reproduise/répare; remplace les anciens patrons ou les patrons modifiés par de nouveaux.
- Il/elle reporte les données de découpe et de contrôle sur une fiche : quantité de tissu utilisée et heures de travail consacrées au report et à la découpe, afin de déterminer le prix de la confection sur mesure d'un modèle.
- Il/elle suit les stocks de matériel, mesure le tissu, range les tissus et les coupes sur des étagères, rapporte l'utilisation du matériel.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de la table de découpe et des alentours, et trie les déchets de tissu.

Code référentiel fonction : 03.00.04 Coupeur de tissu et d'autres matériaux - patrons simples (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : - La découpe de tissus et autres matériaux à la longueur et la largeur souhaitées, soit manuellement soit à l'aide de ciseaux, d'un cutter à lame circulaire, d'une tête de découpe électrique (up & down) ou d'une machine de découpe automatisée (avec marquages infrarouges et découpe laser ou non).
- Les matériaux à découper à la longueur et la largeur requises sont principalement destinés à la confection de vêtements à partir d'un patron simple (robes, linge de maison, etc.) ou la production, par exemple, de décorations de fenêtres (stores pliants ou à enrouleur), tentes, auvents, parasols, drapeaux, filtres, etc.

Objectifs de la fonction : La découpe manuelle ou au moyen d'une machine de découpe automatisée de tissus ou autres matériaux, à la longueur et/ou la largeur souhaitées, selon la taille et la quantité désirées, ainsi que les exigences de sécurité, en vue d'un rendement maximal du tissu ou des autres matériaux.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail dans le cadre de la découpe du tissu et des autres matériaux à la longueur et/ou largeur souhaitées.

- Il/elle choisit le bon rouleau et le positionne sur la table de découpe, soit manuellement soit au moyen d'un treuil ou d'un engin de levage.
- Il/elle déroule et étend le tissu ou un autre matériau sur la table de découpe (soit une seule couche, soit plusieurs couches pour créer un matelas); vérifie que le tissu ou les autres matériaux ne présentent aucun défaut de qualité ou de filature, et, le cas échéant, marque ceux-ci de sorte à les éliminer en les coupant.
- Si cela est demandé, il/elle marque éventuellement les piquages ou les coutures.
- Il/elle coupe les lés à la longueur et/ou largeur désirées. Cela peut se faire de différentes manières :
- en utilisant la machine de découpe automatisée pour couper les lés à la longueur et/ou largeur requises;
ou
- en coupant manuellement, à l'aide de ciseaux ou d'une tête de découpe électrique, le tissu ou les autres matériaux à la longueur et largeur souhaitées;
ou
- en coupant les lés suivant des lignes droites ou des courbes légères, sur la base de patrons, dessins, gabarits ou calibres simples (par ex. robes, filtres, pièces pour tentes ou décorations de fenêtres);
ou
- en étendant le tissu ou d'autres matériaux sur une machine à raidir, et en paramétrant la longueur et la largeur désirées à des fins de découpe automatisée (par ex. pour les décorations de fenêtres).
- Il/elle collecte, classe et identifie les lés ou les pièces découpées et les prépare pour leur transfert vers l'atelier de piquage ou la production.
- Il/elle mesure le tissu et les autres matériaux, range les tissus et les coupes sur des étagères, rapporte l'utilisation du matériel.
- Il/elle veille à l'ordre et à la propreté de la table de découpe et des alentours, et trie les déchets.

Code référentiel fonction : 03.00.05 Poinçonneur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Poinçonnage de pièces à l'aide de poinçons, moules, gabarits ou calibres.

Objectifs de la fonction : Le poinçonnage de pièces en cuir, tissu, toile ou autres matériaux suivant un modèle ou un patron, conformément aux exigences de quantité et de qualité, en vue d'un rendement maximal du cuir ou des autres matériaux.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle poinçonne les pièces ou les formes souhaitées à l'aide d'une poinçonneuse :

- il/elle positionne le matériau sous la poinçonneuse;
- il/elle contrôle et évalue les défauts de qualité, les nuances ou les zones endommagées du cuir ou des autres matériaux;
- il/elle fixe les poinçons ou place les moules sur le matériau en tenant compte des défauts, des différences de qualité et des tolérances autorisées; et veille à un rendement maximal du matériau;
- il/elle la poinçonneuse (via le bouton) et poinçonne les pièces.

Ou
- Il/elle surveille la poinçonneuse automatisée :
- il/elle fixe la plaque de poinçonnage à la poinçonneuse automatisée;
- il/elle approvisionne la poinçonneuse avec les matériaux requis et démarre le processus de poinçonnage;
- il/elle surveille la fluidité des opérations.
- Il/elle classe les pièces poinçonnées ou coupées par type et par nombre.
- Il/elle remet les poinçons et moules en place.
- Il/elle reporte les données de contrôle sur une fiche : quantité de toile utilisée, nombre de pièces, défauts qualitatifs, remarques.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de la table de travail de la machine et des alentours, et évacue les chutes de matériaux.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité, plus particulièrement lors du maniement des poinçons.

Code référentiel fonction : 03.00.06 Emboutisseur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : - Emboutissage de pièces à l'aide d'une emboutisseuse, sur la base de moules, gabarits ou calibres.
- Emboutissage de broderie, de moules ou de figures pour des applications en broderie, de petites pièces de cuir, des trous des ceintures ou des boucles de ceinture, de points ou de ronds dans les ceintures, d'œillets et rivets, de marques ou de labels de qualité, etc.
- Matériaux : cuir, tissu, dentelle et autres.

Objectifs de la fonction : L'emboutissage de petites pièces de différents matériaux, conformément à un modèle ou un patron, ainsi qu'aux exigences de quantité et de qualité, en vue d'un rendement maximal du matériau.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle emboutit les pièces du patron à l'aide d'une emboutisseuse :
- il/elle positionne le matériau sur ou sous la machine;
- il/elle contrôle et évalue les défauts de qualité, les nuances ou les zones endommagées du cuir, de la dentelle ou des autres matériaux;
- il/elle place les poinçons, moules ou calibres sur le matériau en tenant compte des exigences en termes de motifs ou broderies, des défauts, des différences de qualité et des tolérances autorisées; et veille à un rendement maximal du matériau;

- il/elle démarre l'emboutisseuse automatisée (via le bouton) ou découpe manuellement les pièces à l'aide d'un couteau;
- il/elle se charge d'une éventuelle retouche, telle que la coloration des côtés poinçonnés du cuir.
- Il/elle classe les pièces poinçonnées ou coupées par type et par nombre.
- Il/elle remet les poinçons en place.
- Il/elle reporte les données de contrôle sur une fiche : quantité utilisée, nombre de pièces, défauts qualitatifs, remarques.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de la table de travail et des alentours, et évacue les chutes de matériaux.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité, plus particulièrement lors du maniement des poinçons.

Code référentiel fonction : 04.01.01 Piqueur (h/f) spécialisé dans les piquages de préparation simples ou sur une face

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f) de l'atelier de piquage

Contexte de la fonction : Exécution d'un ou plusieurs piquages simples, sur une face, tels que les coutures à plat et les coutures droites ou légèrement incurvées avec des piquages ou des fréquences plutôt longs, par exemple pour :
- Des vêtements : la préparation de certaines pièces en brodant, garnissant de passements, surfilant ou passepoilant les pièces découpées; la réalisation de coutures droites ou légèrement incurvées (par ex. couture latérale, entrejambe, manches longues, etc.); la fermeture par piquage de pièces dotées de coutures de "sécurité"; la couture de pinces, fronces, rubans, renforts, fils de fronce, élastiques, points croisés, étiquettes, etc.
- Des sous-vêtements : par exemple la couture de tunnels pour la pose de baleines, la couture de renforts, de crochets ou de bretelles; la couture de tissu sur de la mousse ou un entoilage, etc.
- D'autres articles de confection : broderie, garniture de passement; couture de lés, tirettes, cordons, rubans, fronces, crochets, anneaux, entoilages, bandes de renfort, rubans de fronce, boucles, clips, etc.

Ces piquages sont exécutés à l'aide de machines à piquer simples, permettant les opérations suivantes : surfilage, piquage trois points (point zigzag), piquage trois fils (surfil ou bourdon), couture de sécurité, couture à une ou deux aiguilles (couture à plat et assemblage), couture à deux aiguilles (couture ouverte ou point croisé), couture à l'aide de guides, etc.

Objectifs de la fonction : La réalisation de piquages simples sur certaines pièces, suivant le modèle, les normes de qualité et de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle les machines à piquer simples : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du fil, de la

hauteur et de la pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud.
- Il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.
- Il/elle choisit les pièces à piquer, vérifie la présence d'éventuels défauts au niveau du tissu ou de la coupe.
- Il/elle procède à un ou plusieurs piquages à des fins de préparation de certaines pièces, suivant le modèle souhaité et en tenant compte des marquages, de la largeur de la couture, de la longueur du fil, de la bonne adhérence du point de départ et d'arrivée.
- Il/elle contrôle les pièces piquées et coupe les excédents de fils.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.02 Piqueur pour le pré-assemblage de pièces (h/f) - Piqueur de rubans (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f) de l'atelier de piquage

Contexte de la fonction : Réalisation de plusieurs piquages à l'aide de machines à piquer simples et complexes, suivant les indications ou la complexité, à savoir piquages fortement incurvés, ronds ou en coin, qui permettent d'assembler des formes tout à fait différentes, via des fréquences ou des piquages courts ou longs, dans le cadre du pré-assemblage de pièces pour :
- Des vêtements : pré-assemblage de certaines pièces de vêtements d'une certaine complexité, pour lesquels la combinaison entre la fluidité du tissu et les pièces à utiliser est fondamentale, qu'il s'agisse du piquage de la face avant ou du dos d'un vêtement, de têtes ou de courbes de manches, de doublures, d'épaules, d'un galbe de poitrine, d'un col, d'un revers, de clips, de poches (traditionnelles, couvertes ou passepoilées), de tirettes couvertes; de l'incrustation de pièces (piquage d'un coin dans un autre coin), du piquage à double point, etc.
- De sous-vêtements : piquage d'anneaux, de bonnets ou autres pièces fortement incurvées, etc.
- D'autres articles de confection : par exemple le piquage de fronces complexes, de coins, de pièces fortement incurvées ou complexes.

Objectifs de la fonction : La réalisation de piquages simples ou spécialisés pour le pré-assemblage de certaines pièces, à l'aide de machines à piquer spécialisées, suivant les indications d'un modèle, la complexité, les propriétés du tissu et des autres matériaux et ce, conformément aux normes de productivité souhaitées.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail et les caractéristiques techniques.
- Il/elle règle des machines à piquer simples ou complexes : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du

fil, de la hauteur et de la pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud.
- Il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.
- Il/elle prend les pièces préparées, vérifie la présence d'éventuels défauts au niveau du piquage ou de la qualité du matériau.
- Il/elle procède à plusieurs piquages dans le cadre du pré-assemblage de certaines pièces, suivant le modèle souhaité et en tenant compte des marquages, de la largeur de la couture, de la longueur du point, de la bonne adhérence du point de départ et d'arrivée; ajout et retrait de tissu ou d'autres matériaux de sorte à obtenir un bon pré-assemblage.
- Il/elle contrôle les pièces piquées et coupe les excédents de fils.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre; il/elle signale les problèmes en matière de patrons et de fiches de production au département Patrons.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.03 Piqueur polyvalent (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Confection - Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f) de l'atelier de piquage

Contexte de la fonction : Réalisation de tous les piquages à l'aide de machines à piquer simples et complexes, pour l'assemblage complet de pièces suivant les indications ou la complexité, à savoir piquages fortement incurvés, ronds ou en coin, qui permettent d'assembler des formes tout à fait différentes ou présentant des propriétés diffé-rentes, via des fréquences ou des piquages courts ou longs, dans le cadre de l'assemblage complet de pièces pour :
- Des vêtements : assemblage complet de vêtements tels que vestes, jupes ou blouses, par exemple via l'assemblage de la face avant, du dos, des manches, du col, des épaules, de la doublure, des poches, des clips, etc.
- Des sous-vêtements : assemblage complet de bustiers, corsets, bodys, etc.
- D'autres articles de confection : assemblage complet.

Objectifs de la fonction : La réalisation de piquages simples ou spécialisés pour l'assemblage complet de vêtements, à l'aide de machines à piquer spécialisées, suivant les indications d'un modèle, la complexité, les propriétés du tissu et des autres matériaux et ce, conformément aux normes de productivité souhaitées.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail et les caractéristiques techniques.
- Il/elle règle des machines à piquer simples ou complexes : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du fil, de la hauteur et de la pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud.
- Il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.

- Il/elle prend les pièces préparées, vérifie la présence d'éventuels défauts au niveau du piquage ou de la qualité du matériau.
- Il/elle procède à tous les piquages requis dans le cadre de l'assemblage complet de vêtements, suivant le modèle souhaité et en tenant compte des marquages, de la largeur de la couture, de la longueur du point, de la bonne adhérence du point de départ et d'arrivée; ajout et retrait de tissu ou d'autres matériaux de sorte à obtenir un bon assemblage.
- Il/elle contrôle les pièces piquées et coupe les excédents de fils.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre; il/elle signale les problèmes en matière de patrons et de fiches de production au département Patrons.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.04 Piqueur modèle (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Développement
Supérieur hiérarchique direct : Responsable développement

Contexte de la fonction : Réalisation de tous les piquages à l'aide de diverses machines à piquer, pour l'assemblage complet de vêtements, dans le cadre du développement et de la mise au point de modèles ou de prototypes en collaboration avec le département Développement, et ce, suivant les indications ou la complexité et à l'aide de machines à piquer simples ou complexes, pour le piquage d'éléments fortement incurvés, ronds ou en coin, qui permettent d'assembler des formes tout à fait différentes, via des fréquences ou des piquages complexes courts ou longs, dans le cadre de l'assemblage complet de modèles.
Lors des opérations de piquage des prototypes, il est fondamental de traiter les problèmes de patrons et de confection, afin d'organiser le travail et utiliser des méthodes efficientes, destinées à analyser les tâches et à calculer le prix de revient.

Objectifs de la fonction : La réalisation de tous les piquages pour l'assemblage complet d'un prototype de modèle, à l'aide de machines à piquer spécialisées, suivant les indications d'un modèle, la complexité, les propriétés du tissu et des autres matériaux et ce, conformément aux normes de production.

Domaines d'activité : - Il/elle discute avec le donneur d'ordre (développeur, patronneur ou responsable) des aspirations quant à l'assemblage d'un modèle; consulte les spécifications sur un croquis ou une fiche technique.
- Il/elle règle seul(e) tous les types de machines à piquer : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du fil, de la hauteur et de la pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud.
- Il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.
- Il/elle exécute seul(e) tous les types de vêtements conçus par l'entreprise et procède à toutes les opérations requises, telles que le piquage, le repassage (intermédiaire et final) ou le garnissage.
- Il/elle contrôle en détail les pièces piquées et coupe les excédents de fils.

- Il/elle consigne toutes les données techniques et les points d'attention spécifiques en ce qui concerne la confection du modèle, par exemple l'exécution de piquages spéciaux, les valeurs de couture, le repassage, l'ajout de fournitures et d'éléments décoratifs, etc.
- Il/elle cherche à optimaliser l'esthétique/les détails visibles du modèle : par exemple, une hauteur identique pour chaque poche, une couture sans pli des manches, un arrondi parfait du col, une hauteur égale entre les boutons et les boutonnières.
- Il/elle consigne scrupuleusement les phases de travail, les délais de mise en œuvre, les points d'attention ou les points critiques par rapport à la confection, en vue d'une organisation efficiente du travail dans l'atelier de confection.
- Il/elle recherche la méthode de travail, d'assemblage et de garnissage la plus effi-ciente et la plus rentable, en tenant compte des données à sa disposition, de la fiche-modèle et des possibilités de l'atelier de confection.

- Il/elle consigne les remarques sur les patrons et les travaux sur une fiche technique, à des fins d'optimalisation de la faisabilité technique/d'amélioration du modèle, du patron ou de l'assemblage, et ce, jusqu'au modèle final.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.05 Piqueur pour le garnissage (h/f) - Garnisseur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution d'un ou plusieurs piquages simples/sur une face, ou adaptation de certaines techniques de garnissage, à l'aide de machines à piquer ou de machines de finition simples, pour le garnissage d'articles, suivant un modèle :
- Vêtements : par exemple, piquage d'ourlets invisibles, de bourdons, de brides; exécution de boutonnières et pose de boutons; placement de boutons-pression ou de rivets; pose d'étiquettes; collage thermique d'une pièce, etc.
- Sous-vêtements : piquage d'un élément décoratif (nœud, perle), d'agrafes ou étiquettes.
- Autres articles de confection : ourlet à la longueur désirée; ajout de cordes, de fixations et de renforts; piquage de bandes, rubans ou éléments décoratifs; pose de crochets ou d'œillets; piquage de tirettes sur des surfaces planes, d'anneaux, d'étiquettes, de boucles; point croisé sur des ceintures; pose d'embouts et de crochets ou couture de lests, piquage à trois points de pièces (par ex. clip d'un bonnet), etc.

Objectifs de la fonction : L'exécution de piquages simples ou d'autres techniques de garnissage, suivant le modèle et conformément aux normes de qualité et de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle la machine à piquer : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du fil, de la hauteur et de la

pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud.
- Il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.
- Il/elle choisit les pièces à travailler; vérifie la présence éventuelle de défauts qualitatifs.
- Il/elle procède à un ou plusieurs piquages à des fins de garnissage, suivant le modèle souhaité et en tenant compte des marquages ou des exigences techniques.
Ou
- Il/elle règle la machine destinée au garnissage, et la commande : par exemple la machine à boutonnières ou pour la pose de boutons, la presse à boutons-pression, la machine à recouvrir les boutons ou les boucles, la presse à crochets ou rivets, la poinçonneuse pour les crochets ou les œillets des ceintures; la machine à sceller les coutures pour le thermoscellage de petites coutures, etc.
- Couture manuelle de boutons ou d'éléments décoratifs.

- Il/elle vérifie le garnissage et coupe les excédents visibles de fils ou les fils superflus ou colorise les faces latérales des pièces de cuir.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.06 Opérateur de machine à piquer (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f) de l'atelier de piquage

Contexte de la fonction : Introduction de pièces dans la machine à piquer pour le piquage (semi-)automa-tique de coutures droites ou légèrement incurvées, telles que les coutures longitudinales, les manchettes, logos, poches et boutonnières; le piquage automatique d'ourlets, fronces et plis pour la confection de rideaux, tentes, parasols ou filtres; le piquage automatique de points croisés sur les pans et les bretelles, etc.
Une machine à piquer automatique achemine seule le matériau à piquer sous l'aiguille.

Objectifs de la fonction : L'acheminement de pièces au travers d'une machine à piquer suivant le modèle, et conformément aux normes de qualité et de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle la machine à piquer et la démarre : il/elle place le pied approprié, règle la longueur de point et la tension du fil; règle la pression du pied.
- Il/elle enfile le fil à coudre ou les cordonnets pour les points croisés suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine.
- Il/elle choisit les pièces à piquer, vérifie la présence d'éventuels défauts au niveau du tissu ou de la coupe.
- Il/elle insère les pièces ou les matériaux dans la machine à piquer et veille à leur passage correct au travers de la machine.

- Il/elle contrôle les pièces piquées et coupe les excédents de fils.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.01.07 Brodeur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f) de l'atelier de piquage

Contexte de la fonction : Broderie de logos et motifs au moyen d'une machine à plusieurs aiguilles et/ou broderie manuelle à l'aide d'une machine à piquer.
Il existe plusieurs machines à broder, tant pour les travaux standard que pour les coutures spéciales, pour une production en série ou sur mesure.

Objectifs de la fonction : Le réglage et le maniement de machines à plusieurs aiguilles ou de machines à piquer, pour la broderie de logos et d'autres éléments décoratifs, suivant le modèle et conformément aux normes de qualité et de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Broderie automatisée à l'aide d'une machine à plusieurs aiguilles :
- il/elle règle la machine à plusieurs aiguilles : installation et guidage des fils, réglage du point et de la tension;
- il/elle se charge de la numérisation ou de la recherche informatique du logo, du patron ou du motif souhaités et les met à la disposition de la production;
- il/elle raidit ou presse le tissu sur l'entoilage puis dans le cercle à broder ou le gabarit et installe le tout dans la machine à broder;
- il/elle indique l'endroit de la broderie, fixe le point de départ et la vitesse.
Ou
- Broderie manuelle à l'aide d'une machine à piquer :
- il/elle règle la machine à piquer : fixation du pied approprié, réglage du guide à la largeur de couture souhaitée, réglage de la longueur du point et de la tension du fil, de la hauteur et de la pression du pied, de la tension, ainsi que du mode automatique ou manuel de la fixation et du nœud;
- il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirées, place une nouvelle aiguille si nécessaire et règle la position de l'aiguille et de la bobine;
- il/elle veille au raidissement du tissu dans le cercle à broder et ajoute les matériaux de renfort requis, tels que l'entoilage;
- il/elle brode à l'aide de la machine à piquer.
Ou
- Collage de broderies sur le tissu au moyen d'une presse (thermocollage), et garniture manuelle des bords de points bourdons; piquage d'un liseré ou d'un bord décoratif autour de la broderie.
- Il/elle contrôle la qualité de la broderie (couleur, forme, qualité du point, étanchéité, garnissage) et coupe les excédents de fils visibles.

- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et des alentours : nettoie les déchets de la machine, du moteur, du réservoir à bobines et de la ventouse; vérifie la bobine et lubrifie la machine.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.02.01 Scelleur de coutures de vêtements (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Scellage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Scellage des coutures des vêtements techniques ou de travail, au moyen d'une machine à sceller les coutures, de sorte à les rendre imperméables, pour des pièces de différentes longueurs ou des pièces droits ou des cols et manches.

Objectifs de la fonction : L'exécution correcte de scellages divers pour l'assemblage de pièces de vêtements suivant le modèle et la nature des matériaux, et conformément aux normes de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle la machine à sceller en introduisant les paramètres requis (chaleur, pression, durée), en fonction des matériaux à travailler.
- Il/elle contrôle la qualité des pièces à sceller et vérifie la présence de défauts au niveau du tissu ou de la coupe.
- Il/elle positionne correctement les pièces à sceller sous la machine ou sur la forme à sceller, et procède au scellage requis suivant le modèle souhaité, et ce, également pour les pièces droites ou les cols et manches.
- Il/elle contrôle la qualité, l'aspect et la résistance de la couture scellée.
- Il/elle ajoute éventuellement une couche de protection aux coutures afin de renforcer leur étanchéité.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre; il/elle signale les problèmes en matière de patrons et de scellages au responsable.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à sceller, de son poste de travail et des alentours.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.02.02 Scelleur de coutures de textiles (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Scellage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Scellage de coutures de divers matériaux textiles pour la confection d'articles tels que tentes, auvents, drapeaux, filtres, etc., au moyen d'une machine à sceller, de sorte à les rendre étanches.
Soit le matériau est passé au travers d'une machine à sceller fixe, soit cette machine se déplace sur toute la longueur du matériau.

Objectifs de la fonction : L'exécution correcte de scellages divers pour l'assemblage de pièces suivant le modèle et la nature des matériaux, et conformément aux normes de productivité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle la machine à sceller en introduisant les paramètres requis (chaleur, pression, durée du scellage et du refroidissement), en fonction de la nature des matériaux à travailler.
- Il/elle contrôle la qualité des pièces à sceller et vérifie la présence de défauts au niveau du tissu ou de la coupe.
- Il/elle positionne correctement ou guide dans le bon sens les pièces et accessoires à sceller sous la machine ou sur la forme à sceller; utilise la planche à sceller appropriée et procède au scellage requis suivant les indications techniques ou le modèle souhaité, et ce, pour :
- sceller des pans ou des bandes, longs et courts; ou
- sceller de grandes surfaces; ou
- sceller des pièces ou des accessoires spécifiques (fenêtres, bandes de renfort, cordons, anneaux, etc.); ou
- sceller des ourlets ou thermosceller des couches extérieures; ou
- ajouter des matériaux lors du scellage, etc.
- Il/elle observe le bon déroulement du processus de scellage, résout les problèmes et signale tout problème technique au chef d'équipe (h/f) ou au responsable.
- Il/elle contrôle la qualité, l'aspect et la résistance de la couture scellée.
- Il/elle ajoute éventuellement une couche de protection aux coutures afin de renforcer leur étanchéité.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à sceller, de son poste de travail et des alentours.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.02.03 Encolleur textile (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Encollage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Encollage de pièces pour la composition de matelas.

Objectifs de la fonction : L'exécution correcte des encollages requis pour l'assemblage de matelas suivant les exigences techniques et conformément aux normes de productivité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle la machine à encoller; dose et règle l'alimentation en colle; règle le jet de la tête à encoller ainsi que le dispositif de sortie de la colle.
- Il/elle prépare les pièces à encoller du matelas.
- Il/elle encolle la couche extérieure et l'encadrement.
- Il/elle ajoute l'intérieur du matelas (ressorts, par ex.).
- Il/elle pose la couche de feutre.
- Il/elle encolle la couche supérieure, vérifie l'assemblage final et le garnissage du matelas.

- Il/elle contrôle la qualité du garnissage.
- Il/elle complète la fiche de production : modèle, nombre, délai de mise en œuvre; il/elle signale les problèmes.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail et des alentours.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.03.01 Retoucheur pour réparations simples (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution de réparations simples : raccourcir, allonger, rétrécir ou ourler jupes, pantalons, blouses, manches ou rideaux; rehausser les épaules; reprendre les coutures latérales ou les piquer l'une sur l'autre; ajouter ou retirer des boutons; remplacer des boutons-pression; raccourcir les poches des pantalons; ajouter une fermeture à un bustier; coudre une pièce d'épaule; résoudre les petites erreurs de confection telles que des coutures déchirées; endommagées ou béantes, coudre un ourlet à la main ou ajouter un ruban fantaisie; ourler du linge de maison; remplacer les tirettes de tentes, les pièces d'une combinaison ou d'un corset; recouvrir des trous; sceller des coutures endommagées, etc.
Exécution de piquages simples à l'aide de diverses machines à piquer : machine de piquage rapide, de surfilage, pour la couture à une/deux/trois aiguilles, à arrêts, pour le piquage invisible d'ourlets, pour boutonnières et boutons-pression, etc.

Objectifs de la fonction : Exécution de réparations simples de vêtements et autres articles de confection, selon les souhaits du client ou les marquages, et conformément aux normes de qualité et de productivité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de travail, qui décrit les réparations à effectuer.
- Il/elle évalue les réparations à effectuer sur la base des marquages ou des indications de la fiche de travail, des piquages et des finitions requis.
- Il/elle utilise les accessoires requis pour les retouches et opte pour un fil de la bonne épaisseur et du bon coloris, en fonction du vêtement à réparer.
- Il/elle règle la machine à piquer : il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirée, règle la bobine, la longueur du point et la tension du fil.
- Il/elle prépare les pièces à réparer : retire les aiguilles, coupe ce qui dépasse, etc.
- Il/elle effectue les réparations requises.
- Il/elle pique en tenant compte des marquages, de la largeur de la couture et de la longueur du point; veille à définir correctement les points de départ et d'arrivée.
- Il/elle contrôle le vêtement réparé, en fonction des exigences de qualité et de finition, et coupe les excédents de fils visibles.
- Il/elle consigne les réparations effectuées sur la fiche.
- Il/elle évacue les déchets de la machine à piquer et du réservoir à bobines, et lubrifie la machine.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et du poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 04.03.02 Retoucheur vêtements (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Atelier de piquage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution de retouches sur des vêtements, au départ d'exemples : changer de taille, remplacer des pièces entières ou les adapter à la forme souhaitée ou à la corpulence de la personne (particularités physiques : hanches inégales ou épaules de hauteurs différentes); adapter un col; rehausser les manches dans l'emmanchure; adapter les manches des chemises avec boutonnières ouvertes et rehausser ces dernières; déplacer les manchettes ou recoudre un logo; raccourcir une veste au-devant arrondi; adapter ou déplacer la taille ou la ceinture; remonter et arrondir une jupe (rayée); raccourcir le milieu du dos; adapter la taille, le milieu du dos et l'entrejambe d'un pantalon; faire des coutures latérales de poches; raccourcir des vêtements doublés; ajouter des tirettes invisibles; ajouter une nouvelle doublure, etc. Exécution de piquages simples et spéciaux à l'aide de diverses machines à piquer ou de finition : machine de surfilage, pour la couture à une/deux/trois aiguilles, à arrêts, pour le piquage invisible d'ourlets, à broder, pour le piquage du cuir ou de la fourrure, pour boutonnières et boutons-pression, etc.

Objectifs de la fonction : Exécution de retouches de vêtements selon les souhaits du client ou les marquages, et conformément aux normes de qualité et de productivité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de travail, qui décrit les retouches à effectuer.
- Il/elle évalue les retouches à effectuer sur la base des marquages ou des indications de la fiche de travail, et détermine les travaux de couture et de piquage requis (méthode de travail, ordre et machines nécessaires), ainsi que les finitions (nature de la couture : simple, double, anglaise; nature du point : bourdon, interlock (T-shirt), overlock (zigzag), croisé).
- Il/elle choisit les accessoires appropriés : épaisseur et couleur de fil adaptées au vêtement à retoucher et aux accessoires souhaités (tissu, boutons, tirettes, doublure).
- Il/elle règle la machine à piquer : il/elle enfile le fil à coudre suivant la couleur et l'épaisseur désirée, règle la bobine, la longueur du point et la tension du fil.
- Il/elle prépare les pièces à réparer : retire les aiguilles, coupe ce qui dépasse, coupe les nouvelles pièces, adapte à la nouvelle taille, etc.
- Il/elle effectue la retouche et veille à obtenir la finition souhaitée.
- Il/elle pique en tenant compte des marquages, de la largeur de la couture et de la longueur du point; veille à définir correctement les points de départ et d'arrivée.
- Il/elle procède au repassage intermédiaire et final du vêtement.
- Il/elle contrôle le vêtement retouché, en fonction des exigences de qualité et de finition, et coupe les excédents de fils visibles.
- Il/elle consigne les retouches effectuées et la durée de la réparation sur la fiche.
- Il/elle évacue les déchets de la machine à piquer et du réservoir à bobines, et lubrifie la machine.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à piquer et du poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 05.00.01a Repasseur - préparateur

Place dans l'organisation : Département : Repassage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution du repassage préparatoire, préalable à la poursuite de la confection du vêtement.
Le repassage préparatoire consiste à repasser des pièces seules, au départ d'exemples.
Opérations incluses :
- repassage à plat de pièces;
- repassage ou pressage pour la superposition d'entoilages, destinée au renforcement de pièces telles que cols, rabats, ourlets, devant, dos, manches, etc., au moyen de techniques diverses (soit via une presse continue, une presse de table ou une calandreuse);
- repassage d'étiquettes (thermoscellage);
- repassage d'ourlets ou de plis simples/multiples;
- défroissage de tissus;
- repassage permettant de contracter le tissu;
- pose de logos (sublimation), etc.
Le repassage peut s'effectuer à l'aide d'une centrale vapeur, d'une calandreuse, d'une presse à plaques ou d'une presse continue, pour la pose d'entoilages.

Objectifs de la fonction : Veiller à l'excellente qualité du repassage, par le repassage à la vapeur de pièces conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle le fer à repasser ou la presse selon les exigences techniques, en fonction du type de textile et des travaux de repassage à réaliser : il/elle règle la température, l'aspiration et la pression, la quantité et la qualité de la vapeur, et choisit la semelle adaptée au tissu à repasser.
- Il/elle règle la presse continue conformément aux exigences techniques, et introduit les paramètres requis selon le type de tissu et les travaux de repassage à réaliser : il/elle règle la température, la durée et la pression.
- Il/elle positionne correctement la pièce à repasser sur la table ou la presse de repassage, ou l'introduit dans la presse continue.
- Il/elle repasse la pièce à l'aide d'une centrale vapeur ou d'une presse, selon la qua-lité requise.
- Il/elle effectue les travaux de repassage requis : glisser ou passer sur le tissu, ajouter ou projeter de la vapeur.
- Il/elle contrôle la qualité du repassage : vérification des irrégularités, telles que la décoloration ou la perte d'éclat suite au repassage.
- Il/elle remplace la semelle et la housse de repassage.
- Il/elle complète l'état d'avancement : nombre de pièces, durée des tâches, etc.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 05.00.01b Repasseur - repassage intermédiaire

Place dans l'organisation : Département : Repassage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution du repassage intermédiaire, préalable à la poursuite de la confection et à la finition du vêtement (repassage d'un produit "semi-fini" avant sa finition, c'est-à-dire avant la pose de la doublure).
Le repassage intermédiaire permet de faciliter le travail des piqueurs (h/f), et consiste entre autres à :
- repasser plusieurs plis ou à repasser des plis en profondeur;
- enrouler et ouvrir des coutures ou des pinces;
- contracter ou étirer des pièces en vue de leur assemblage;
- repasser des têtes de manches ou des poches, etc.
Le repassage peut s'effectuer à l'aide d'une centrale vapeur, d'une calandreuse, d'une presse à plaques ou d'une presse continue, pour la pose d'entoilages.

Objectifs de la fonction : Veiller à l'excellente qualité du repassage, par le repassage à la vapeur de pièces conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle le fer à repasser ou la presse selon les exigences techniques, en fonction du type de textile et des travaux de repassage à réaliser, il/elle règle la température, l'aspiration et la pression, la quantité et la qualité de la vapeur, et choisit la semelle adaptée au tissu à repasser.
- Il/elle règle la presse continue conformément aux exigences techniques, et introduit les paramètres requis selon le type de tissu et les travaux de repassage à réaliser, il/elle règle la température, la durée et la pression.
- Il/elle positionne correctement le vêtement sur la table ou la presse de repassage, ou l'introduit dans la presse continue.
- Il/elle repasse la pièce à l'aide d'une centrale vapeur ou d'une presse, selon la qualité requise.
- Il/elle effectue les travaux de repassage requis : glisser ou passer sur le tissu, ajouter ou projeter de la vapeur.
- Il/elle contrôle la qualité du repassage : vérification des irrégularités, telles que la décoloration ou la perte d'éclat suite au repassage.
- Il/elle remplace la semelle et la housse de repassage.
- Il/elle complète l'état d'avancement : nombre de pièces, durée des tâches, etc.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 05.00.02 Repasseur - repassage final (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Repassage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution du repassage final de sorte à finir complètement le vêtement.

Pour ce faire, le repasseur utilise une centrale vapeur, une presse ou un mannequin (voir fonction 05.00.04).
Le repassage final s'effectue à l'aide d'exemples, et consiste à :
- repasser des manches, cols, devants, dos, pantalons, jupes, blouses, etc. à l'aide des appareils nécessaires.

Objectifs de la fonction : Veiller à l'excellente qualité du repassage à la vapeur du vêtement, conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle le fer à repasser selon les exigences techniques, en fonction du type de textile et des travaux de repassage à réaliser, il/elle règle la température, l'aspiration et la pression, la quantité et la qualité de la vapeur, et choisit la semelle adaptée au tissu à repasser.
- Il/elle procède à un examen visuel pour détecter d'éventuelles tâches.
- Il/elle positionne correctement le vêtement sur la table de repassage ou la forme.
- Il/elle repasse la pièce à l'aide d'une centrale vapeur ou d'une presse, selon le type de tissu et la qualité requise.
- Il/elle effectue les travaux de repassage requis : glisser ou passer sur le tissu, ajouter ou projeter de la vapeur.
- Il/elle corrige les imperfections en ajoutant de la pression ou de la vapeur (par exemple, plein bain de coutures, boutons ou tirettes).
- Il/elle contrôle la qualité du repassage : vérification des irrégularités, telles que la décoloration ou la perte d'éclat suite au repassage.
- Il/elle suspend le vêtement sur un cintre ou des tringles, ou le plie.
- Il/elle remplace la semelle et la housse de repassage.
- Il/elle complète l'état d'avancement : nombre de pièces, durée des tâches, etc.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 05.00.03 Repasseur - mouleur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Repassage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution de travaux de repassage destinés à mouler et corriger l'intégralité d'un vêtement, à l'aide d'une centrale vapeur et des accessoires nécessaires.
Le repassage de moulage consiste à repasser des formes tout à fait différentes (concaves/convexes) afin de créer de l'espace ou du volume, ou d'étendre ou répartir harmonieusement des matériaux, au départ d'exemples : corriger une trop grande souplesse de la tête d'une manche, réduire des sommets de pinces ou certains arrondis (hanches), redonner de l'éclat, effectuer le plein bain de coutures et d'ourlets, éliminer des plis indésirables, corriger le repassage des ourlets, boutons ou tirettes.

Objectifs de la fonction : Veiller à la parfaite qualité du repassage et du moulage à la vapeur de vêtements finis, délicats ou de luxe, conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle le fer à repasser selon les exigences techniques, en fonction du type de textile et des travaux de repassage à réaliser, il/elle règle la température, l'aspiration et la pression, la quantité et la qualité de la vapeur, et choisit la semelle adaptée au tissu à repasser.
- Il/elle procède à un examen visuel de la confection du vêtement et détecte d'éventuelles tâches.
- Il/elle positionne correctement le vêtement sur la table de repassage ou la forme.
- Il/elle effectue les travaux de repassage requis, en fonction de la nature du vêtement, du type de textile et de la finition requise.
- Il/elle repasse la pièce afin de lui donner la forme voulue, à l'aide d'une centrale vapeur, selon la qualité de repassage souhaitée.
- Il/elle repasse et corrige scrupuleusement les défauts de vêtements délicats, de luxe ou complexes, à l'aide d'une centrale vapeur et selon la qualité de repassage souhaitée; effectue toutes sortes de travaux de repassage, des plus simples aux plus complexes; glisse ou passe sur le tissu; utilise divers accessoires (jeannette, planche spéciale pour les bustes, amidon, rouleau anti-peluches) et joue avec les formes de la planche à repasser afin d'améliorer la qualité du repassage du vête-ment (pardessus, vestes, jupes, blouses, chandails, vêtements de soirée, vêtements en daim ou en cuir, etc.).
- Il/elle positionne correctement le vêtement sur la table de repassage ou la forme.
- Il/elle procède à un contrôle final total du vêtement, de sorte à vérifier l'absence d'irrégularités, telles que la décoloration ou la perte d'éclat suite au repassage.
- Il/elle suspend le vêtement sur un cintre ou des tringles ou le plie, et le prépare pour être emballé et expédié.
- Il/elle remplace la semelle et la housse de repassage.
- Il/elle complète l'état d'avancement : nombre de pièces, durée des tâches, etc.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 05.00.04 Préposé aux mannequins (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Repassage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Repassage de vêtements à l'aide de mannequins, pour le repassage à la vapeur (projection) de vêtements amples ou longs (chemises, blouses, vestes), de carrousels (pour les pantalons) ou de rouleaux de repassage. Cette fonction implique les tâches suivantes :
- Avec un mannequin de repassage incluant une presse permettant de repasser les manches, les cols et le reste du corps, ou un carrousel :
- il/elle enfile les manches sur le mannequin, positionne correctement la couture de la manche, enfile la manche de sorte à la fermer de façon esthétique, règle le capteur à la longueur de manche exacte et procède au repassage;
- il/elle positionne correctement le col et les manchettes sur la presse et procède au pressage;

- il/elle enfile le vêtement sur le mannequin, ferme les boutons et le col et procède au repassage à la vapeur.

- Avec une presse horizontale ou à plat, par exemple pour les pantalons, les plis ou les rideaux : il/elle positionne correctement le vêtement ou l'article de confection sur la presse, l'allume et commande la vapeur de la planche à repasser; enfile et pose le vêtement sur la planche; repasse avec une centrale vapeur; positionne les rideaux sur la presse et procède au pressage.
- Avec une presse suspendue ou un rouleau de repassage : il/elle attache le pantalon ou le rideau et procède au pressage à la vapeur. La presse à pantalons permet également de corriger la longueur.
- Avec une presse à mouler des formes convexes, pour les bonnets : il/elle moule, étire et raidit manuellement à la forme recherchée.

Objectifs de la fonction : Veiller à la parfaite qualité du repassage de vêtements et autres articles de confection par le recours à des mannequins divers, conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle règle le mannequin selon les exigences techniques, en fonction des travaux à réaliser : il/elle règle la température, la durée de la vapeur et du pressage en fonction du type de textile.
- Il/elle procède à un examen visuel de la confection du vêtement et détecte d'éventuelles taches.
- Il/elle positionne correctement le vêtement sur le mannequin de repassage : il/elle enfile le vêtement sur le mannequin, ou le suspend sur le carrousel, ou le place sur le rouleau de repassage, puis procède au repassage/pressage.
- Il/elle installe et positionne les moules sur la tête de repassage, laisse cette dernière donner forme au vêtement dans la chaudière et étire ou raidit manuellement à la forme souhaitée.
- Il/elle contrôle la qualité du repassage/pressage : vérification des irrégularités, telles que la décoloration ou la perte d'éclat suite au pressage.
- Il/elle suspend le vêtement sur un cintre ou des tringles ou le plie; place les articles pressés ou repassés sur des chariots de transport, pour être emballés.
- Il/elle résout les pannes courantes du dispositif de repassage/pressage.
- Il/elle complète l'état d'avancement : nombre de pièces, durée des tâches, etc.
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de son poste de travail.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.

Code référentiel fonction : 06.00.01a Technicien installateur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Assemblage de systèmes techniques tels que :
- Filtres : installation de filtres sur une ligne d'assemblage composée de plusieurs postes de travail; ou
- Auvents : pré-installation de profils, manuellement ou à l'aide d'engins pneumatiques; ou

- Systèmes d'enroulement pour décorations de fenêtres, tels que stores pliants ou à enrouleur;
ou
- Cadres de lits : montage de cadres en bois avec ressorts.

Objectifs de la fonction : Assemblage de systèmes techniques, conformément à un modèle et aux exigences techniques et dans le respect des normes de qualité et de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle exécute les assemblages en fonction des exigences techniques, à l'aide des machines appropriées, manuellement ou avec des engins pneumatiques. Il peut s'agir des tâches suivantes :
- Il/elle approvisionne la machine ou la ligne de montage, et surveille le comportement des pièces (filtres, etc.) :
- règle la ligne et utilise les paramètres requis pour les besoins de la production (taille, température, vitesse, etc.);
- approvisionne la machine ou la ligne de montage avec les matériaux ou pièces à travailler;
- surveille le processus de montage ou d'assemblage et résout les problèmes techniques;
- contrôle la conformité des travaux par rapport aux exigences techniques et de qualité;
- procède éventuellement à un certain nombre de travaux manuels de finition (couper les fils superflus, piquer ou souder hermétiquement une couture, ajouter un anneau, emballer, etc.).
Ou
- Il/elle effectue des travaux préparatoires de montage manuel sur la table ou la ligne de montage (auvents). Ces travaux peuvent inclure :
- placer des pièces dans ou sur une ligne/table de montage;
- scier à la longueur désirée ou forer des trous à l'aide d'un engin pneumatique;
- fixer, poser, visser des pièces l'une sur l'autre, ajouter des fixations ou des charnières, fixer une toile confectionnée sur un axe ou un guide, etc.;
- effectuer éventuellement des opérations de piquage dans le cadre du montage et de la finition : par exemple piquer un cordon ou des matériaux;
- contrôler la conformité des travaux par rapport aux exigences techniques et de qualité.
Ou
- Il/elle assemble des systèmes d'enroulement pour décorations de fenêtre sur une table de montage, soit manuellement soit à l'aide d'engins pneumatiques :
- place les pièces sur la ligne/table de montage;
- scie les guides ou les profils à la longueur désirée, fore des trous à l'aide d'un engin pneumatique;
- pré-installe profils, guides, entraînements, systèmes d'enroulement ou mécanismes à cordelette;
- assemble toutes les pièces requises, telles que guides, toiles, enroulements, lamelles, clips, supports, jusqu'à obtenir un produit fini, et en vérifie le bon fonctionnement;
- procède aux opérations de finition : insertion de toile dans les guides, ajout de crochets ou de rivets, piquage d'ourlets ou de cordons, poinçonnage d'anneaux, etc.;
- met le système d'enroulement sous tension (ajout de ressorts).
Ou
- Il/elle assemble des cadres de lits dotés de ressorts, soit manuellement soit à l'aide d'engins pneumatiques :

- monte l'encadrement en bois en assemblant les planches latérales et transversales;
- positionne les ressorts et ajoute le matériau destiné au confort (feutre, mousse);
- fixe toutes les pièces et assemble complètement le cadre (pour le garnissage, voir fonction 06.00.04).
- Il/elle contrôle visuellement la qualité de l'assemblage.
- Il/elle étiquette et emballe les articles dans des boîtes.
- Il/elle complète la fiche de contrôle.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de son poste de travail, évacue les déchets et range les outils.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail requis.

Code référentiel fonction : 06.00.01b Technicien installateur et régleur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Assemblage et réglage de systèmes techniques tels que les auvents.

Objectifs de la fonction : Assemblage et réglage de systèmes techniques, au départ d'un modèle, conformément aux exigences techniques et dans le respect des normes de qualité et de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle fixe le bras pliant, les charnières, le mécanisme de fermeture, les plaques latérales, les fixations, l'éclairage, etc. de l'auvent, manuellement ou à l'aide d'un engin pneumatique.
- Il/elle assemble et examine visuellement le bon positionnement de la toile.
- Il/elle veille au réglage du dispositif d'enroulement.
- Il/elle effectue tous les contrôles selon les exigences techniques de l'assemblage (positionnement correct de la toile, taille et couleur correctes), du fonctionnement de l'auvent (mécanisme d'enroulement, fermeture, interrupteur) et du fonctionnement du mécanisme.
- Il/elle étiquette et emballe les articles dans des boîtes.
- Il/elle complète la fiche de contrôle.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de son poste de travail, évacue les déchets et range les outils.
- Il/elle respecte les consignes de sécurisé et porte l'équipement de travail requis.

Code référentiel fonction : 06.00.02 Installateur de chantier (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : (Dé)montage en équipe des tentes sur site.

Objectifs de la fonction : (Dé)montage correct et sécurisé de tentes, conformément aux exigences techniques et dans le respect des normes de qualité et de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte les instructions pour le montage et la finition de tentes, selon les exigences techniques.
- Il/elle effectue les travaux préparatoires, ainsi que le montage des tentes et modules, à l'aide des engins pneumatiques et des fixations prévus à cet effet :
- il/elle prépare le sol : choisit le site en fonction de la stabilité et du nivellement recherchés;
- assemble la structure de la tente selon les prescriptions techniques : profils, joints, portes, fenêtres, etc.;
- insère la toile au travers des guides et l'étend;
- procède aux finitions textiles intérieures requises : par exemple : pose du revêtement de sol et suspension des toiles.
- Il/elle contrôle minutieusement les prescriptions techniques et la sécurité de l'assemblage.
- Il/elle veille au démontage complet de la structure; trie et range soigneusement toutes les pièces.
- Il/elle consigne les dégâts ou les défauts sur une liste de synthèse.
- Il/elle manipule l'engin de levage/le chariot élévateur tout en respectant les consignes de sécurité en termes de risques corporels propres et vis-à-vis de tiers au cours du transport de charges; adopte une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle procède au contrôle quotidien des fonctions de freinage et de levage de l'engin de levage ou du chariot élévateur; recharge les batteries et signale tout problème technique au service technique.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail et de protection individuelle requis.

Code référentiel fonction : 06.00.03 Placeur de rideaux (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Service après-vente
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Le service après-vente assiste ses clients sur le plan technique afin de résoudre tout problème ou défaut technique des systèmes d'enroulement pour décorations de fenêtres placés (stores pliants ou à enrouleur).

Objectifs de la fonction : Analyse et résolution des problèmes et défauts techniques des systèmes d'enroulement.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte le planning des travaux, qui liste les interventions techniques demandées par les clients.
- Il/elle analyse les problèmes décrits et prépare son matériel et ses outils pour l'intervention requise par le client.
- Il/elle se déplace chez le client, dans un véhicule utilitaire.
- Il/elle écoute la description des problèmes par le client (mauvaise taille ou couleur, mécanisme d'enroulement mal monté, mauvaise fixation à la fenêtre, etc.).
- Il/elle teste et analyse sur place les défauts ou problèmes techniques et cherche une solution adaptée.
- Il/elle répare le défaut sur place ou démonte le système d'enroulement à des fins de réparation ou de remplacement en atelier.

- Il/elle remonte le système démonté.
- Il/elle complète une fiche de travail avec les tâches réalisées (facturation).
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de ses interventions chez les clients.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail requis.
- Il/elle conduit le véhicule utilitaire dans le respect du code de la route, selon une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité en matière de chargement, transport et déchargement de biens.
- Il/elle veille au bon état du véhicule et signale les entretiens nécessaires; contrôle seul(e) les niveaux d'huile et d'eau et fait le plein; veille à l'ordre et la propreté du véhicule.
- Il/elle consigne le kilométrage et la consommation.

Code référentiel fonction : 06.00.04 Garnisseur de boxsprings (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Assemblage et garnissage de boxsprings.

Objectifs de la fonction : Montage et garnissage de boxsprings, conformément aux exigences techniques et qualitatives du modèle et dans le respect des normes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte la fiche de production pour connaître l'ordre de travail.
- Il/elle exécute les assemblages en fonction des exigences techniques, à l'aide des machines appropriées, manuellement ou avec des engins pneumatiques, en vue de la construction de cadres de lits en bois.
- Il/elle assemble le dispositif de confort (feutre, mousse) sur le cadre.
- Il/elle monte les fixations de coin.
- Il/elle garnit le boxspring en positionnant correctement les protections de coin, en étendant suffisamment le tissu de revêtement sur le boxspring, en fixant convenablement le revêtement sur le cadre en bois, etc.
- Il/elle veille à la finition requise de la structure.
- Il/elle ajoute les éléments décoratifs souhaités.
- Il/elle contrôle la conformité des travaux par rapport aux exigences techniques et de qualité.
- Il/elle étiquette et emballe le boxspring à l'aide d'un film.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de son poste de travail, évacue les déchets et range les outils.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail requis.

Code référentiel fonction : 07.00.01 Vérificateur de tissus (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Contrôle qualité - Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Responsable du contrôle qualité (h/f)

Contexte de la fonction : La vérification des tissus consiste au contrôle qualité des tissus commandés et des autres matériaux destinés à l'habillement, avant leur passage en production. Cette fonction consiste principalement à :
- des vérifications par sondages des tissus livrés selon les garanties de qualité des fournisseurs;
- un contrôle total des tissus livrés afin de s'assurer de l'absence de défauts avérés de qualité ou de série;
- l'envoi des matériaux acceptés en production et le blocage des matériaux sur la base de listes de contrôle, données de référence, dessins, et ce, en collaboration avec le responsable qualité.
La vérification des tissus consiste à évaluer les défauts de coloris ou de teinte, les défauts de filature, à contrôler les écarts en matière de longueur et de largeur (cela s'avère particulièrement important pour l'évaluation du prix de revient et le traitement des tissus par le département Découpe : la largeur du tissu doit correspondre à la largeur du plan de découpe).

Objectifs de la fonction : Détecter les défauts de qualité des tissus reçus par le biais d'une vérification et d'un contrôle scrupuleux par rapport aux normes de qualité requises.

Domaines d'activité : - Il/elle positionne le tissu à rouler sur un rouleau à tissu ou un mécanisme d'enroulement, sur une table de vérification ou une source de lumière, au moyen d'un engin de levage ou de transport de rouleaux.
- Il/elle fait tourner le rouleau et mesure la longueur et la largeur du tissu.
- Il/elle coupe le tissu à la longueur désirée.
- Il/elle contrôle la longueur et la largeur du tissu, résout les problèmes d'écarts de largeur du tissu (cela s'avère particulièrement important pour le département Découpe, pour l'étalage du matelas et la découpe automatique sur la base d'un plan de découpe).
- Il/elle vérifie le tissu et détecte les défauts éventuels tels que défauts de filature ou changements de couleur ou de teinte, à l'aide de diverses sources de lumière (lumière du jour, éclairage artificiel); marque les défauts de façon reconnaissable.
- Il/elle prélève des échantillons du tissu pour procéder à des contrôles qualité supplémentaires (essais de contraction, résistance des couleurs, résistance à la traction, densité, etc.).
- Il/elle analyse et évalue les défauts de qualité et recherche leur cause (erreur du fournisseur ou dommage interne).
- Il/elle trie et groupe les rouleaux de même teinte.
- Il/elle identifie les tissus à transférer en production.
- Il/elle identifie et met de côté les tissus présentant des défauts visibles; signale leur existence au responsable afin de prendre des mesures préventives; bloque les tissus refusés.
- Il/elle consigne les données de contrôle dans des documents ou sur ordinateur, à des fins de préparation de rapports de qualité à l'attention du responsable (nombre de défauts détectés, pourcentages de défauts, refus, remarques complémentaires, etc.).
- Il/elle déplace les tissus à l'aide d'un transpalette ou demande au cariste d'amener ou de reprendre des tissus.

Code référentiel fonction : 07.00.02 Testeur de tissus (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Contrôle de la qualité
Supérieur hiérarchique direct : Responsable qualité

Contexte de la fonction : Le test de tissus et autres matériaux destinés à l'habillement consiste à effectuer des analyses physiques spécifiques telles que l'évaluation et le test en termes d'usure, de résistance des couleurs, de résistance à la décoloration, de résistance à la traction et à l'étirement, de densité, etc.
Ces tests sont réalisés à l'aide de divers instruments de mesure et de test.

Objectifs de la fonction : Réaliser des analyses physiques standard dans des conditions spécifiques afin d'évaluer la qualité des tissus et de tester leur conformité par rapport aux normes de qualité de l'entreprise.

Domaines d'activité : - Il/elle coupe et déplie le tissu, procède à un examen visuel du tissu pour vérifier s'il satisfait aux normes de l'entreprise et ce, au travers de divers tests.
- Il/elle règle des instruments de mesure de test conformément aux instructions : durée du test, température, poids, compte-tours, etc.
- Il/elle effectue des tests ou des analyses tels que test d'usure (pilling), de résistance à la tension et l'étirement, de souplesse et de rigidité, de solidité au frottement, de résistance des couleurs, du niveau de pH (pour connaître les éventuelles réactions allergiques au tissu), etc.
- Il/elle pèse et mesure l'épaisseur des tissus.
- Il/elle effectue des tests de lavage, coloration, séchage à la machine et de contraction afin de contrôler la résistance des couleurs du tissu et la présence ou non de nuances.
- Il/elle compare les résultats des tests avec les fiches techniques ou les tableaux de références.
- Il/elle consigne les valeurs souhaitées et les résultats des tests dans des documents de contrôle et, éventuellement, les saisit dans un ordinateur.
- Il/elle signale toute valeur anormale au responsable.

Code référentiel fonction : 07.00.03 Contrôleur qualité - contrôle à l'entrée (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Contrôle de la qualité
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Le contrôle à l'entrée est le contrôle qualité des matériaux entrants (matières premières), tels que tissus, fournitures ou accessoires (fils, tirettes, boutons, profils, etc.), de sorte à évaluer la fiabilité des fournisseurs par rapport aux consignes de contrôle et aux prescriptions de qualité, et à transférer en production des matériaux sans aucun défaut.
Cette fonction consiste principalement à :
- vérifier par sondages des matériaux livrés selon les garanties de qualité des fournisseurs;
- procéder à un examen approfondi des matériaux livrés afin de s'assurer de l'absence de défauts avérés de qualité ou de série;
- envoyer les matériaux acceptés en production et bloquer les matériaux sur la base de listes de contrôle, données de référence, dessins, et ce, en collaboration avec le responsable qualité.

Objectifs de la fonction : Détection des défauts de qualité par le biais d'un contrôle précis et d'une évaluation des biens reçus, lesquels doivent satisfaire aux normes de qualité, en vue de transférer un maximum de biens dépourvus de défauts en production.

Domaines d'activité : - Il/elle contrôle et évalue les biens entrants au moyen des listes de contrôle qualité de l'entreprise et des documents de livraison. Entre autres activités :

- Matériaux de confection divers : contrôle des étiquettes des produits, de leur type, coloris, taille, structure, défauts, dégâts, poids, largeur, longueur, etc.;
- Accessoires divers (fils, rubans, broderie, fermetures, boutons, bonnets, profils, etc.) : comptage ou pesée des pièces, de leur forme, coloris, taille ou épaisseur, selon un tableau de références ou un modèle; vérification de l'absence de dé-fauts ou dégâts, etc.;
- Articles et accessoires divers, produits semi-finis provenant d'autres producteurs (s'il s'agit de l'évaluation de la qualité finale avant la livraison au client, reportez-vous à la fonction 07.00.04 - Contrôle qualité - contrôle final).
- Il/elle prélève des échantillons des matériaux reçus afin de procéder à des vérifications par sondage et leur évaluation.
- Il/elle détecte les éventuels défauts, les analyse et les évalue, puis recherche les causes.
- Il/elle contrôle les matériaux sur la base d'échantillons, de tableaux de références ou de dessins.
- Il/elle identifie les biens à transférer en production, les étiquette et les stocke à l'endroit prévu à cet effet.
- Il/elle identifie et met de côté les biens présentant des défauts; signale leur existence au responsable afin de prendre des mesures préventives; bloque les biens refusés.
- Il/elle saisit les données sur ordinateur, à des fins de préparation de rapports de qualité à l'attention du responsable (nombre de défauts détectés, pourcentages de défauts, refus, remarques complémentaires, etc.).
- Il/elle déplace les palettes à l'aide d'un transpalette ou demande au cariste d'amener ou de reprendre des matériaux.

Code référentiel fonction : 07.00.04 Contrôleur qualité - contrôle final (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Contrôle de la qualité
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Les contrôles intermédiaire et final consistent à évaluer la qualité des vêtements et autres produits de confection, sur la base de leur forme et de leur aspect. Cette fonction consiste principalement à :
- procéder à des vérifications par sondage de produits semi-finis et finis. Si ces vérifications démontrent l'existence de défauts de qualité, les articles peuvent subir un examen approfondi;
- consigner les défauts de qualité, nature du défaut et cause probable.

Objectifs de la fonction : Détecter les défauts de qualité par le biais du contrôle précis et de l'évaluation des vêtements confectionnés, lesquels doivent satisfaire aux normes de qualité de l'entreprise ainsi qu'aux spécifications des clients, de sorte qu'ils puissent être livrés au client, assortis de garanties de qualité.

Domaines d'activité : - Il/elle contrôle et évalue les prototypes, les modèles et les vêtements confectionnés sur la base de la commande, des critères de qualité spécifiques à l'entreprise, des spécifications du client, du modèle de référence disponible, de listes de contrôle ou du dossier du modèle (lequel contient la liste des découpes, tissus, piquages et accessoires) et ce, par le biais de vérifications par sondage (contrôle intermédiaire et final) ou d'un contrôle détaillé. Ceci implique notamment :
- Pour les tissus et autres matériaux d'habillement : détecter les défauts visibles de filature, les taches ou les dégâts, les nuances de couleurs, etc.;

- Pour la confection et la finition : détecter les défauts de piquage (mauvaises coutures et coutures ouvertes, coutures relevées ou froncées, points sautés, mauvais points croisés, fils cassés, omission de marquages, etc.), le mauvais assemblage ou la mauvaise confection de pièces ou d'accessoires, la qualité des boutonnières, etc. :
- conformité des fournitures par rapport à la BOM (Bill of Material) : contrôle du nombre d'accessoires, couleur des fils, des boutons et des tirettes, etc.;
- pour la qualité du repassage : vérification de l'absence de faux plis, jaunissements, plein bain de poches, coutures ou boutons, coutures en roulées, etc.;
- sur le plan visuel, hauteur appropriée des poches, positionnement des boutons, conformité des lignes par rapport au dessin, etc.;
- contrôle par rapport aux points critiques fixés par l'entreprise et aux spécifications du client;
- respect du modèle de référence, du tableau des tailles et de la forme recherchée;
- indication correcte des instructions de lavage, des données du produit, de sa provenance, etc. sur l'étiquette indiquant la composition et les modalités d'entretien;
- Pour un emballage correct : cintres, pliage, emballage adaptés.
- Il/elle identifie les articles autorisés, enfile éventuellement les housses sur les articles, les étiquette, les plie, les emballe ou les suspend à des cintres.
- Il/elle bloque les articles présentant des défauts de qualité et les met de côté à des fins de réparation; recherche d'éventuelles solutions à ces défauts (par ex. repiquage, repassage, défroissage, etc.).
- Il/elle consigne et signale les défauts de série constatés au responsable de l'atelier et au chef d'équipe, et en discute avec eux, puis assure les interventions nécessaires sur les postes de travail concernés, de sorte à prendre des mesures préventives et curatives et éviter tout défaut de série ultérieur.
- Il/elle s'occupe des éventuels retours et plaintes.

Code référentiel fonction : 07.00.05 Testeur d'assemblages techniques (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Contrôle de la qualité
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Test de produits finis, afin d'évaluer le bon fonctionnement des assemblages techniques.
Il peut par exemple s'agir de l'assemblage et du fonctionnement de divers systèmes de rideaux, tentes ou auvents.

Objectifs de la fonction : Détecter les défauts de qualité de l'assemblage et du fonctionnement de systèmes techniques (décorations de fenêtres, parasols, auvents, etc.) par le biais de leur contrôle et leur évaluation, afin de satisfaire aux normes de qualité de l'entreprise ainsi qu'aux spécifications des clients, de sorte qu'ils puissent être livrés au client, assortis de garanties de qualité.

Domaines d'activité : - Il/elle contrôle et évalue le fonctionnement de systèmes techniques sur la base des exigences techniques, de la commande, des critères de qualité de l'entreprise et des spécifications du client. Ceci implique notamment :
- Pour les matériaux utilisés : détection des défauts visibles, taches, dégâts, nuances de couleurs, etc., des tissus ou des toiles;

- Pour la confection/production et la finition : contrôle de la finition des piquages ou de l'assemblage correct des pièces selon les exigences techniques :
- manipulation et fonctionnement des mécanismes techniques : test du fonctionnement des dispositifs d'enroulement ou de pliage, des chaînes, etc.;
- Sur le plan visuel : respect des motifs ou des lignes des tissus ou des toiles, tension correcte de sorte que les toiles ne se laissent pas aller, enroulement et déroulement régulier des tissus et toiles;
- points critiques définis par l'entreprise;
- spécifications du client (travail sur mesure).
- Il/elle bloque les articles présentant des défauts de qualité ou des problèmes techniques et les met de côté à des fins de réparation; recherche d'éventuelles solutions à ces défauts.
- Il/elle consigne et signale les défauts de série constatés au responsable de l'atelier et au chef d'équipe, et en discute avec eux, puis assure les interventions nécessaires sur les postes de travail concernés, de sorte à prendre des mesures préventives et curatives et éviter tout défaut de série ultérieur.
- Il/elle s'occupe des éventuels retours et plaintes.

Code référentiel fonction : 07.00.06 Laveur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Lavage
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Lavage et nettoyage à la vapeur de textiles à l'aide de machines à laver.
Le lavage de textiles ou tissus techniques peut être destiné à les faire se contracter avant leur transfert en production ou pour tester la résistance à la contraction ou des couleurs, en soutien du testeur de tissus (fonction 07.00.02) ou du contrôle qualité.
Le lavage de toiles peut également permettre leur nettoyage après usage ou location (tentes).

Objectifs de la fonction : Veiller à l'excellente qualité du lavage par l'utilisation appropriée de machines à laver, conformément aux normes de qualité et de productivité et dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle remplit, manipule et vide les machines à laver, pour le nettoyage des textiles :
- il/elle remplit manuellement la machine, démarre le programme de lavage requis et dose le produit lessiviel; ou
- il/elle insère des textiles de grande superficie dans une machine à laver rotative, à l'aide d'une poulie; ou
- il/elle nettoie de grandes surfaces de tissus à l'aide d'un nettoyeur haute pression.
- Il/elle effectue des nettoyages spéciaux (détachage, fixation des couleurs, imperméabilisation de tissus et matériaux, etc.).
- Il/elle effectue des tests de lavage sur des textiles afin d'évaluer la résistance des couleurs et à la contraction.
- Il/elle effectue des vérifications par sondage pour évaluer la propreté et détecter d'éventuels dégâts.
- Il/elle gère le stock de produits lessiviels : branche les machines aux réserves de produits lessiviels et règle les pompes; alimente la réserve de la machine avec les produits lessiviels.

- Il/elle vérifie le bon déroulement du processus de lavage et des compteurs (temps, température, dosage des produits lessiviels, etc.).
- Il/elle complète les documents de contrôle, par ex. poids, températures, durée de lavage, traitements spéciaux, pannes, produits lessiviels en stock.
- Il/elle réagit de manière appropriée aux signaux d'alarme et résout les pannes courantes (problème d'alimentation ou d'évacuation de l'eau, dosage des produits lessiviels, déséquilibre, verrouillage de la porte) ou fait appel à un technicien (panne électrique, fuite d'eau ou de vapeur).
- Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté de la machine à laver et de la zone destinée au lavage.
- Il/elle nettoie les filtres, élimine les peluches et les déchets des tambours.

Code référentiel fonction : 08.01.01 Collaborateur logistique - travaux manuels (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Le traitement manuel de biens à l'aide de chariots, bacs, transpalettes et bandes transporteuses (électriques). Ces opérations peuvent se dérouler dans plusieurs zones (production/entrepôt), par exemple : déchargement manuel de biens des camions ou des conteneurs; déballage manuel et comptage des biens; empilement manuel des biens sur les palettes; déplacement de biens d'un point à un autre à l'aide de chariots, bacs ou transpalettes; acheminement manuel de biens vers des postes de travail et évacuation des contenants vides; remplissage ou vidage manuel des étagères de stockage; collecte (automatique) dans des bacs de biens issus des étagères de stockage; collecte manuelle, tri, assemblage et préparation de biens à des fins d'expédition ("picking"), etc.

Objectifs de la fonction : Le traitement manuel sûr et correct, ainsi que le transport de biens, dans le respect strict des consignes.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte les consignes d'un ordre de travail donné et exécute les tâches logistiques telles que définies. Il peut s'agir, entre autres, d'une des tâches suivantes :
- déchargement manuel, tri et palettisation sécurisée des biens reçus;

- déplacement manuel de biens d'une zone de travail à une autre, de sorte à approvisionner les ateliers de confection/production ou les postes de travail, évacuation de biens vers une zone d'attente à des fins d'emballage ou de transport vers l'entrepôt, préparation des biens pour leur expédition, etc.;
- remplissage manuel des étagères de stockage ou empilage de biens sur les étagères;
- collecte et comptage manuel de biens issus des étagères de stockage ou des bacs;
- dépose ou collecte de biens sur une bande transporteuse ou sur le chariot élévateur d'un système d'approvisionnement automatisé des entrepôts;
- tri, manuel, collecte ou assemblage de biens selon un ordre déterminé ou selon les instructions de la commande;
- lecture des codes à barres des biens ou leur mention sur des documents de contrôle.

- Il/elle procède éventuellement à un examen visuel selon les instructions, par exemple : vérifier si les biens ou les emballages sont corrects et en bon état; compter le nombre de pièces; contrôler les caractéristiques évidentes (nature de l'article ou couleur).
- Il/elle transporte manuellement les biens à l'aide de chariots, bacs ou transpalettes (électriques).
- Il/elle signale tout problème au chef d'équipe (h/f), par exemple : pénuries, dégâts, situations dangereuses, etc.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de sa zone de travail : tables de travail, étagères, zones de chargement, chariots, bacs, transpalettes.
- Il/elle range matériaux et autres accessoires à leur place, plie les emballages vides ou démonte les bacs.
- Il/elle trie et évacue les déchets dans des bacs à déchets, permet l'accès aux portes d'entrée, range chariots et bacs.
- Il/elle manipule en toute sécurité les chariots, bacs ou transpalettes dans les ateliers ou dans l'entrepôt.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail et de protection requis.

Code référentiel fonction : 08.01.02 Collaborateur logistique - engins de levage / chariots élévateurs (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Exécution de diverses tâches logistiques à l'aide d'un engin de levage/chariot élévateur, pour :
- charger et décharger camions et conteneurs (rouleaux de tissu, fournitures, articles confectionnés, etc.);
- stocker les biens sur des étagères de stockage, ou à l'endroit approprié de la zone de chargement ou dans les zones d'attente;
- assurer le transport interne de biens d'un point à un autre, à des fins de contrôle qualité, d'approvisionnement des ateliers de confection/production, d'expédition des articles confectionnés;
- préparer les biens pour leur expédition et les charger dans des camions et des conteneurs.

Objectifs de la fonction : L'exécution correcte et sûre d'opérations logistiques selon les instructions et ce, à l'aide d'engins de levage ou de chariots élévateurs, dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte le planning de travail et exécute les différentes tâches logistiques à l'aide d'engins de levage ou de chariots élévateurs.
- Il/elle décharge les camions de biens et contrôle la conformité de la livraison par rapport au bon de commande.
- Il/elle vérifie si les biens et les palettes sont en bon état et les range dans l'entrepôt, à leur place.

- Il/elle stocke les palettes ou les rouleaux en fonction des numéros d'articles, codes, identifiants de localisation ou de destination, dimensions et principes d'empilement, délais et horaires, ou de l'ordre de production.
- Il/elle déplace les biens vers d'autres zones de chargement ou de transfert interne.
- Il/elle transporte les palettes de biens pour les contrôles qualité d'entrée ou l'approvisionnement de l'atelier de confection/production.
- Il/elle transporte les palettes pour préparer les biens pour leur expédition chez le client ou vers d'autres sites de production.
- Il/elle charge les camions et les conteneurs.
- Il/elle collecte les articles retournés, en provenance de l'atelier ou des clients, et les transporte vers l'endroit prévu pour leur rangement.
- Il/elle signale les ruptures de stock et les articles retournés au chef d'équipe ou au magasinier (h/f), à des fins de transfert par la gestion des stocks.
- Il/elle aide pour des inventaires périodiques, le calcul des écarts d'inventaire et la réorganisation des zones de stockage.
- Il/elle scanne ou complète les documents destinés à la gestion des stocks.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de l'entrepôt, évacue les déchets, permet l'accès aux portes d'entrée et élimine les obstacles des allées.
- Il/elle manipule l'engin de levage/le chariot élévateur tout en respectant les consignes de sécurité quant aux risques corporels propres et à l'égard de tiers au cours du transport de charges : il/elle recule si son champ de vision le permet, se rend visible dans les allées, maintient son corps à l'intérieur de l'engin et adopte une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité en matière de chargement, transport et empilement de palettes, conteneurs ou étagères de stockage; tient compte des dimensions et du poids des biens lors du transport et de l'empilement.
- Il/elle procède au contrôle quotidien des fonctions de freinage et de levage du chariot élévateur; recharge les batteries et signale tout problème technique au service technique.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail et de protection requis.

Code référentiel fonction : 08.01.03 Magasinier (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Gestion logistique et administrative des stocks de tissus, fournitures, accessoires, emballages, et préparation des commandes pour l'approvisionnement de la production (propre atelier de piquage ou sous-traitants) et l'expédition des biens vers le client.

Objectifs de la fonction : La gestion correcte des stocks et la préparation de commandes pour l'approvisionnement de la production et l'expédition vers le client, conformément aux exigences logistiques et au planning donné.

Domaines d'activité : - Il/elle réceptionne et contrôle la conformité des livraisons par rapport aux bons de commande, et note tout écart.
- Il/elle procède à un examen visuel et signale tout manquement ou pénurie au responsable.
- Il/elle prépare les biens pour le contrôle qualité d'entrée.

- Il/elle identifie les biens au moyen de codes propres à l'entreprise et les localise dans l'entrepôt, tant sur le plan administratif (enregistrement) que logistique (empilement).
- Il/elle prépare les ordres de travail pour la confection/production et/ou prépare les commandes pour leur expédition vers un autre site de production ou sous-traitant ("picking").
- Il/elle compte, trie, assemble et regroupe le nombre souhaité d'articles en fonction de la commande, du modèle ou de la fiche technique.
- Il/elle réceptionne les articles finis en fonction des commandes achevées par la production et ce, à des fins de transport vers l'entrepôt ou pour l'expédition immédiate vers le client.
- Il/elle prépare les bons d'expédition en fonction des listes de chargement et des spécifications du client ("order picking").
- Il/elle gère l'intégralité du stock, contrôle et stocke les biens sur des étagères de stockage en fonction des numéros d'articles, codes, identifiants de localisation ou de destination, dimensions et principes d'empilement, délais et horaires, ou de l'ordre de production.
- Il/elle se charge des transferts de biens entre étagères de stockage ou zones de chargement, et cherche à optimaliser le transport des articles.
- Il/elle collecte les articles retournés par l'atelier ou les clients.
- Il/elle traite toutes les données et documents en soutien de la gestion des stocks, débute et conclut les commandes, enregistre les emplacements.
- Il/elle signale les ruptures de stock et les articles retournés au chef d'équipe (h/f), à des fins de transfert par la gestion des stocks.
- Il/elle aide pour des inventaires périodiques, le calcul des écarts d'inventaire et la réorganisation des zones de chargement.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de l'entrepôt, évacue les déchets, permet l'accès aux portes d'entrée et élimine les obstacles des allées.
- Il/elle manipule le chariot élévateur en fonction des charges à transporter (rouleaux de tissus, palettes, boîtes) et ce, dans le respect des consignes de sécurité en matière de risque corporel propre ou vis-à-vis de tiers : il/elle recule si son champ de vision le permet, se rend visible dans les allées, maintient son corps à l'intérieur de l'engin et adopte une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle respecte les consignes et les dimensions de sécurité en matière de chargement, transport et empilement de charges.
- Il/elle procède au contrôle quotidien des fonctions de freinage et de levage du chariot élévateur; recharge les batteries et signale tout problème technique au service technique.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité et porte l'équipement de travail et de protection requis.

Code référentiel fonction : 08.01.04 Emballeur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production ou Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Conditionnement manuel des biens dans des films, des sachets ou des suremballages, et étiquetage.

Objectifs de la fonction : Le conditionnement et l'étiquetage corrects et rapides des biens selon les instructions, les exigences de qualité et les spécifications du client.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte l'ordre de travail pour connaître les instructions de travail.
- Il/elle imprime les étiquettes en fonction de la commande.
- Il/elle démarre l'emballeuse (tunnels ou tables d'emballage sous film plastique, housseuse, cercleuse pour feuillard nylon, enrouleuse).
- Il/elle achemine les bacs, conteneurs ou tringles de biens vers le poste de travail ou la bande transporteuse.
- Il/elle procède à un examen visuel du bon état des biens.
- Il/elle étiquette les articles selon les spécifications du client.
- Il/elle plie les biens selon les instructions, ajoute éventuellement du carton de renfort ou du matériel de protection.
- Il/elle compte le nombre de pièces, les groupe, les assemble et vérifie leur nombre par rapport aux commandes (par ex. selon la taille, le coloris, l'article ou un ordre donné).
- Il/elle ajoute d'éventuels accessoires tels que kit de montage ou accessoires emballés.
- Il enroule ou emballe les biens selon les consignes d'emballage (conditionnement individuel ou en lots), la méthode d'empilage et d'emballage (enroulé dans une feuille de papier, emballé dans une boîte, dans du plastique ou du film thermorétractable (via un tunnel d'emballage sous film plastique)), enfile une housse de protection, crée des lots à l'aide de feuillards en nylon, etc.
- Il/elle étiquette les suremballages.
- Il/elle regroupe, classe et empile soigneusement les articles dans des bacs, sur des palettes, dans des conteneurs/caisses de transport ou les suspend sur des tringles.
- Il/elle approvisionne la zone d'attente du département Production ou la zone de chargement de l'entrepôt.
- Il/elle complète l'état d'avancement (nombre et type d'article, par ex.).
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de sa zone et son poste de travail, et en évacue les déchets.
- Il/elle nettoie l'emballeuse (par ex. remplace les rouleaux de film, élimine le film fondu des lames, évacue les morceaux de tissu).

Code référentiel fonction : 08.01.05 Préparateur de commandes à partir d'une BOM (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt - Préparation des commandes
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe (h/f)

Contexte de la fonction : Préparation des commandes pour la production sous-traitée, sur la base d'une BOM ("Bill of Materials", ou liste des matériaux) et de fiches techniques.
Une BOM inclut les éléments suivants : tissus, étoilements, doublures, fournitures (rubans, tirettes, boutons, boucles, éléments décoratifs), étiquettes, etc. pour la confection de vêtements.

Objectifs de la fonction : La préparation correcte et rapide de commandes sur la base d'une BOM.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte l'ordre de travail et la BOM.
- Il/elle collecte les biens demandés sur les étagères de stockage et en vérifie l'état (éventuellement par rapport au modèle de référence ou l'échantillon).
- Il/elle compte, trie, groupe ou assemble les matériaux demandés ou prépare un lot à piquer contenant les fournitures requises, à des fins d'expédition vers un autre site de production ou un producteur sous-traitant.

- Il/elle scanne les articles.
- Il/elle classe et empile soigneusement les articles dans des bacs ou des conteneurs et veille à leur correcte identification.
- Il/elle achemine les articles vers la zone de chargement prévue, en fonction du planning.
- Il/elle reçoit, trie et enregistre les accessoires retournés par des ateliers étrangers ou des sous-traitants (surplus de fils ou de rubans, etc);
- Il/elle gère le stock circulant (réserves).
- Il/elle complète l'état d'avancement et signe la BOM après exécution de la commande.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de sa zone et son poste de travail, et en évacue les déchets.

Code référentiel fonction : 08.01.06 Préparateur de commandes selon les spécifications du client (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt - Préparation des commandes - Expédition
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe

Contexte de la fonction : Préparation de commandes selon les spécifications du client, à des fins d'expédition suivant les listes de chargement et les bons de commande.

Objectifs de la fonction : La préparation correcte et rapide des livraisons selon les bons de commande ou de préparation, conformément aux spécifications du client, aux exigences de qualité et au planning.

Domaines d'activité : - Il/elle consulte les consignes de travail sur le planning.
- Il/elle imprime les listes de préparation de commande et organise son travail en fonction des priorités.
- Il/elle collecte les biens demandés à partir des étagères de stockage ou de l'entrepôt, et les achemine vers la zone prévue.

- Il/elle trie, groupe et classe les biens suivant l'ordre et les directives d'emballage et de transport.
- Il/elle tient compte des spécifications du client en matière de classement et de préparation de la commande, par exemple : tri suivant la couleur, la taille, le numéro d'article, l'ordre dans la série (ou tri personnalisé), la nature de l'emballage (film, individuel ou en boîtes, suspendu ou plié, sur porte-manteaux ou tringles), l'étiquetage souhaité (étiquettes du client, étiquettes de prix, matériel publicitaire).
- Il/elle procède à un examen visuel final du bon état des biens.
- Il/elle pèse ou compte les articles et s'assure que la commande est complète.
- Il/elle emballe les articles dans des suremballages ou les empile dans des conteneurs.
- Il/elle veille à étiqueter les articles comme requis et à ajouter les bons d'expédition ainsi que les documents complémentaires.
- Il/elle achemine la commande vers la zone prévue à des fins de traitement ultérieur.
- Il/elle scanne ou introduit toutes les données dans l'ordinateur.
- Il/elle signe les listes des commandes achevées ou les enregistre dans l'ordinateur.
- Il/elle consigne les articles en rupture de stock/utilisés/retournés, afin de tenir le stock à jour.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de sa zone et son poste de travail, et en évacue les déchets.

Code référentiel fonction : 08.01.07 Chauffeur-livreur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt - Transport
Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'expédition et du transport

Contexte de la fonction : Dans la plupart des entreprises, le transport est sous-traité à un transporteur externe. Cependant, certains transports d'articles sont assurés par l'entreprise : transport entre deux sites de production ou entre un site de production et l'entrepôt, ou pour la livraison de commandes ou de petits colis à des clients ou des magasins. Il s'agit ici principalement de transports domestiques de jour.

Objectifs de la fonction : Veille à un retrait ou à une livraison correcte et rapide de biens en fonction d'un planning journalier/itinéraire, des instructions de service et de qualité, dans le respect des consignes de sécurité et du code de la route.

Domaines d'activité : - Il/elle décharge les biens livrés dans la zone de réception prévue à cet effet.
- Il/elle charge les livraisons préparées dans le camion de livraison en fonction du planning journalier ou de l'itinéraire.
- Il/elle vérifie que le chargement correspond aux documents livraison.
- Il/elle garantit un entreposage ordonné et sûr sur les tringles et les étagères de l'espace de chargement.
- Il/elle suit l'itinéraire et livre les articles selon le planning et les souhaits des clients (livraison en entrepôt ou en magasin) et fait signer les bons de livraison.
- Il/elle assure éventuellement les services complémentaires selon les spécifications du client : par exemple suspendre des vêtements ou des articles sur des tringles, les classer sur des étagères de stockage.

- Il/elle effectue des livraisons express.
- Il/elle emporte les articles retournés.
- Il/elle conduit le véhicule de livraison dans le respect du code de la route, selon une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité en matière de chargement, transport et déchargement de biens.
- Il/elle veille au bon état du véhicule et signale les entretiens nécessaires; contrôle seul(e) les niveaux d'huile et d'eau et fait le plein; veille à l'ordre et la propreté du véhicule.
- Il/elle consigne le kilométrage et la consommation.

Code référentiel fonction : 08.01.08 Conducteur de camions (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Logistique
Supérieur hiérarchique direct : Responsable logistique

Contexte de la fonction : Dans la plupart des entreprises, le transport est sous-traité à un transporteur externe. Cependant, certains transports d'articles sont assurés par l'entreprise,

comme le transport entre deux sites de production ou la livraison de commandes à des clients. Il s'agit ici principalement de transports domestiques de jour.

Objectifs de la fonction : Veiller à une retraite ou à une livraison correcte et rapide de biens en fonction d'un planning journalier/itinéraire, des instructions de service et de qualité, le tout dans le respect des consignes de sécurité et du code de la route.

Domaines d'activité : - Il/elle charge les biens dans le camion, conformément à la commande.
- Il/elle vérifie que le chargement correspond au bon de commande et aux documents de livraison.
- Il/elle décharge seul(e) le camion ou le fait faire par le magasinier du client, et fait signer les documents de transport pour réception.
- Il/elle conduit le camion dans le respect du code de la route, selon une vitesse et un style de conduite adaptés.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité en matière de chargement, transport et empilement de palettes; tient compte des dimensions et du poids des biens lors du transport et de l'empilage.
- Il/elle vérifie l'état technique du camion et signale les entretiens à réaliser.
- Il/elle consigne le kilométrage, les frais et la consommation.

Code référentiel fonction : 08.01.09 Collaborateur en magasin d'usine (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entrepôt - Magasin
Supérieur hiérarchique direct : Chef d'équipe

Contexte de la fonction : Vente de vêtements qui ne correspondent pas aux spécifications du client (défauts de confection, problème de taille ou mauvais coloris). Ce type de vente a pour but de récupérer les frais de confection des vêtements refusés.

Objectifs de la fonction : Organisation pratique du magasin d'usine et présentation des vêtements pour la vente, tant au personnel qu'à des clients externes.

Domaines d'activité : - Il/elle veille à maintenir l'ordre et la propreté du magasin d'usine.
- Il/elle présente les vêtements selon les consignes de présentation et en fonction des rayonnages.
- Il/elle suspend les vêtements selon le modèle, le coloris et la taille.
- Il/elle dégriffe les vêtements.
- Il/elle indique clairement le prix.
- Il/elle accueille les clients et les oriente dans le magasin, en fonction des collections et du rangement par tailles.
- Il/elle donne des conseils quant à la taille.
- Il/elle veille au réassortiment des rayons et des tringles vides.
- Il/elle remet en place et trie les vêtements essayés par les clients.
- Il/elle range les cabines d'essayage.
- Il/elle calcule le prix des articles vendus et tient la caisse.
- Il/elle ferme le magasin.

Code référentiel fonction : 08.02.01 Collaborateur petit entretien (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entretien général des bâtiments
Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'entretien

Contexte de la fonction : Exécution d'entretiens et tâches diverses dans et autour des bâtiments, et montage occasionnel de stands lors de salons.

Objectifs de la fonction : Exécution d'entretiens et tâches diverses pour l'entretien et l'embellissement des bureaux et des bâtiments en fonction des tâches demandées et conformément aux exigences techniques et consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle effectue les différentes tâches liées à l'entretien et l'embellissement des bureaux et bâtiments. Entre autres missions :
- entretien de l'éclairage et remplacement d'ampoules;
- suspension de décorations et du matériel de bureau;
- déménagement et placement de mobilier de bureau;
- petits travaux de peinture et petites réparations (peinture des portes et fenêtres, réparation du plafonnage ou du carrelage);
- entretien des sanitaires;
- entretien des cuisines et des canalisations d'eau;
- entretien des sentiers, pelouses et espaces verts;
- travaux de nettoyage, etc.
- Il/elle monte des stands lors de salons et effectue les finitions et les décorations souhaitées, branche les utilitaires et place les supports publicitaires.
- Il/elle commande le matériel et les outils nécessaires auprès du responsable.
- Il/elle prépare ses propres tâches et les réalise.
- Il/elle effectue son travail en respectant les exigences techniques et les consignes de sécurité, et, pour ce faire, utilise divers outils.
- Il/elle procède aux finitions nécessaires.
- Il/elle prend les mesures de précaution nécessaires afin de limiter les dérangements et les risques pour les tiers.
- Il/elle nettoie et range ses outils.
- Il/elle consigne les tâches réalisées.

Code référentiel fonction : 08.02.02 Technicien (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Service technique
Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'entretien

Contexte de la fonction : Exécution d'interventions en cas de panne et entretien de machines de découpe automatisées, machines de piquage et autres appareils de confection; de systèmes automatisés de suspension et de transport et autres installations ou dispositifs techniques (électricité, vapeur).

Objectifs de la fonction : Veiller à maintenir le parc de machines et systèmes techniques opérationnel, par le biais de son entretien, sa réparation et sa modification sur les plans

mécanique, pneumatique, hydraulique ou électrique et ce, dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle veille à maintenir les installations en bon état de marche, règle les programmes ou les paramètres nécessaires, procède aux modifications requises.
- Il/elle effectue les interventions sur les machines dans les ateliers, en cas de panne : machines de découpe, de piquage, de repassage, de transport, d'emballage, etc.
- Il/elle assure l'entretien curatif et préventif des machines des départements découpe et piquage (remplacement de couteaux, repiquage de bandes, renouvellement de roulements à billes ou de courroies, nettoyage de filtres équilibrage, etc.) sur la base du schéma d'entretien ou de listes de contrôle et ce, pour éviter toute usure, panne ou bris.
- Il/elle modifie (notamment sur le plan ergonomique) les nouvelles machines ou les nouvelles techniques et assiste à leur installation.
- Il/elle travaille en atelier pour construire, réparer ou adapter les (nouvelles) tâches ou pièces de machines; utilise pour ce faire diverses machines telles que tour, scie, fraise, affûteuse, perceuse à colonne, appareil de soudure, etc.
- Il/elle effectue les réparations générales des sanitaires, de l'éclairage, des bâtiments, etc.
- Il/elle veille au bon fonctionnement des utilitaires et des installations énergétiques (chaudières, circuits de vapeur et de pression, compresseurs, circuits d'eau, etc.).
- Il/elle consigne les travaux réalisés sur des fiches de travail ou sur l'ordinateur, passe commande auprès du responsable et prend soin des documents techniques et des plans.
- Il/elle procède aux travaux d'entretien dans le respect des consignes de sécurité en matière de risques physiques propres ou vis-à-vis de tiers : il/elle fait fonctionner les arrêts d'urgence, respecte les instructions lors du maniement des pièces de machines, porte les vêtements de travail et l'équipement de protection requis.
- Il/elle utilise un chariot élévateur pour effectuer certaines tâches.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité lors du démarrage, l'arrêt et la modification de machines et d'installations techniques; assure la prévention et intervient en cas d'incendie; veille au fonctionnement de l'installation de lutte contre l'incendie et des têtes d'extinction; assure l'encadrement des inspections.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de l'atelier et, en cas d'intervention sur les postes de travail, range ses outils, son coffre à outils, le matériel et le stock de pièces.

Code référentiel fonction : 08.02.03 Concepteur de formes (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Service technique
Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'entretien

Contexte de la fonction : Certains travaux de découpe et de poinçonnage requièrent la création d'outils spécifiques :
- poinçons ou embouts pour couper le cuir ou les toiles (production de formes inédites pour un patron entier);
- plaque d'emboutissage pour la découpe de matériaux d'habillement (production de plaques, et des couteaux qui y sont fixés, en fonction du patron souhaité);
- pièces de patrons en carton (dur) pour la découpe manuelle de tissus, de cuir ou d'autres matériaux.

Objectifs de la fonction : Création d'outils suivant les patrons imprimés, dans le respect des consignes de sécurité.

Domaines d'activité : - Il/elle fabrique des poinçons pour le cuir ou les toiles :
- réception et impression du patron du département Patrons;
- découpe des pièces du patron et repassage sur une planche de bois afin d'en former des profils de découpe;
- déroulement et découpe à la longueur désirée (à l'aide de poinçons) d'échantillons de profils de découpe;
- pli (à l'aide d'une plieuse) des couteaux de découpe selon la forme désirée et le patron;
- création de renforts, soudure des couteaux, ajout des marquages (pour la confection).
- Il/elle fabrique des plaques équipées de poinçons pour les matériaux d'habillement :
- il/elle reçoit le patron imprimé, le découpe et le repasse sur une planche; coupe et plie les profils de découpe selon le patron et y ajoute des renforts;
- il/elle fixe les couteaux à une planche de bois et les soudant ou les collant, pour plus de robustesse.
- Il/elle consigne les tâches réalisées et le matériel utilisé.
- Il/elle passe commande auprès du responsable.
- Il/elle maintient la documentation à jour.
- Il/elle utilise des machines et outils pour le travail du bois et du métal.
- Il/elle fabrique des outils dans le respect des consignes de sécurité en matière de risques physiques propres ou vis-à-vis de tiers (manipulation de profils de découpe très tranchants).
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté de l'atelier : il/elle range ses outils, son coffre à outils, le matériel et le stock de pièces.

Code référentiel fonction : 08.03.01 Collaborateur cantine (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Service généraux - Cuisines
Supérieur hiérarchique direct : Responsable des cuisines

Contexte de la fonction : Aide dans la cantine du personnel.
Préparation du buffet de la cantine et service des plats et des boissons au personnel.

Objectifs de la fonction : Aider en cuisine pour la préparation et le service d'aliments et de boissons, ainsi que pour le rangement et le nettoyage de la cuisine et de la salle.

Domaines d'activité : - Il/elle commande le pain et les autres aliments.
- Il/elle prépare les buffets (aliments et vaisselle).
- Il/elle sert le personnel.
- Il/elle débarrasse les tables et nettoie la salle.
- Il/elle emmène les emballages vides et les chariots de déchets en cuisine et fait la vaisselle.
- Il/elle range et nettoie la cuisine.
- Il/elle trie et évacue les déchets et les restes d'aliments dans des poubelles, et trie les emballages vides.
- Il/elle rassemble et remplace les sacs poubelle.
- Il/elle entretient et nettoie les plans de travail, équipements, sol et murs.
- Il/elle approvisionne les distributeurs automatiques de boissons.
- Il/elle prépare les boissons dans les salles de réunion.

Code référentiel fonction : 08.03.02 Nettoyeur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Entretien général
Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'entretien général

Contexte de la fonction : Nettoyage des bureaux, salles de repas, sols des sites de production, vestiaires, couloirs et sanitaires.

Objectifs de la fonction : Veiller à la propreté par le biais du nettoyage des bureaux, salles de repas, sols des sites de production, vestiaires, couloirs et sanitaires.

Domaines d'activité : - Il/elle prépare le chariot de nettoyage (produits et ustensiles de nettoyage).
- Il/elle effectue diverses tâches de nettoyage :
- il/elle balaie, nettoie et récure les sols;
- il/elle utilise la machine de nettoyage industriel;
- il/elle aspire les tapis;
- il/elle nettoie les meubles, les vitres, les miroirs;
- il/elle nettoie et désinfecte les sanitaires et les approvisionne en papier toilette, savon et serviettes;
- il/elle évacue les déchets et les trie dans des conteneurs.
- Il/elle prépare les salles de réunion.
- Il/elle fait du café, remplit le frigidaire de boissons, fait la vaisselle et veille à la disponibilité des boissons.

- Il/elle effectue les nettoyages d'urgence, sur demande.
- Il/elle effectue les grands travaux périodiques de nettoyage.
- Il/elle range le matériel de nettoyage et passe commande auprès du responsable.
- Il/elle nettoie et entretient le matériel et les machines de nettoyage.
- Il/elle respecte les consignes de sécurité.
- Il/elle veille à l'ordre et la propreté.

Code référentiel fonction : 08.04.01 Collaborateur - chef d'équipe (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Découpe, Piquage, Repassage, Assemblage, Contrôle qualité ou Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Responsable d'atelier (h/f)
Nombre de collaborateurs directs : 5 à une dizaine, en moyenne

Contexte de la fonction : Encadrer une équipe de collaborateurs tout en participant aux activités opérationnelles de cette équipe. Cette fonction consiste principalement à :
- veiller à l'exécution correcte des tâches, sur la base d'un planning journalier défini et d'objectifs de production;
- contrôler la qualité et l'évolution du travail;
- rechercher des solutions aux problèmes;
- veiller à une utilisation correcte du matériel et à un usage sécurisé des équipements;
- favoriser un environnement de travail et une collaboration favorables;
- participer aux activités opérationnelles.

Objectifs de la fonction : Veiller à ce que, grâce à l'encadrement de l'équipe, les tâches journalières soient exécutées rapidement et en toute efficacité, suivant le planning, les modèles à réaliser, les délais accordés et les exigences de qualité, le tout dans une atmosphère de travail positive et un bon esprit d'équipe.

Domaines d'activité : - Il/elle veille à l'exécution correcte des tâches, de sorte à atteindre les objectifs de production, la qualité, le rendement et la discipline de travail requis. Cela implique entre autres de :
- répartir les tâches et assurer la rotation nécessaire, sur la base des commandes journalières;
- donner des instructions à l'équipe, signaler les points d'attention et les exigences de qualité;
- veiller à ce que les collaborateurs soient correctement et rapidement approvisionnés en matériaux et accessoires;
- assister à l'installation et au paramétrage des machines.
- Il/elle contrôle l'avancement du travail et le rendement en fonction du planning, de la commande, du modèle et des exigences de qualité :
- il/elle signale au responsable les ruptures de stock, les pièces manquantes ou erronées, les problèmes de qualité, les défauts de série ou les problèmes techniques non courants;
- il/elle veille à la qualité, l'ordre et la propreté des tables ou des postes de travail;
- il/elle encadre les collaborateurs dans leurs tâches, en cas de nouveau modèle ou de défauts de confection/piquage ou pour l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou pour les tâches logistiques;

- il/elle surveille les rendements;
- il/elle intervient en cas de problème aux machines, ou fait appel à un technicien.
- Il/elle participe activement aux activités opérationnelles.
- Il/elle favorise un environnement de travail et une collaboration favorables :
- forme et encadre les nouveaux collaborateurs;
- motive et encadre son équipe;
- favorise la coopération entre équipes et fait en sorte de résoudre les problèmes de collaboration.
- Il/elle consigne les données relatives au personnel, telles que les demandes de congé, les absences pour maladie, etc. et les transmet au responsable.

Code référentiel fonction : 08.04.02 Responsable d'atelier (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Confection, Production ou Entrepôt
Supérieur hiérarchique direct : Responsable Production ou Entrepôt
Nombre de collaborateurs directs : 25 ou plus, en moyenne

Contexte de la fonction : La gestion d'une équipe de piqueurs dans l'atelier de piquage, ou d'une équipe des départements Production ou Entrepôt. Cela implique entre autres de :
- préparer et coordonner les tâches sur la base d'un planning défini et des objectifs de production;
- diriger les chefs d'équipe;
- contrôler l'évolution du travail, pour s'assurer que celui-ci est exécuté dans les délais, selon le modèle, les exigences techniques et de qualité;

- veiller à une répartition correcte du matériel et une utilisation sécurisée des machines et des outils;
- favoriser un environnement de travail et une collaboration favorables.

Objectifs de la fonction : Veiller à ce que, grâce à la coordination et la gestion des tâches d'une équipe, le planning soit respecté rapidement et en toute efficacité et ce, conformément aux exigences techniques et de qualité, le tout dans une atmosphère de travail positive et un bon esprit d'équipe.

Domaines d'activité : - Il/elle planifie et coordonne les tâches de sorte à respecter le planning et ce, conformément aux rendements et aux exigences techniques et de qualité. Cela implique entre autres de :
- définir les tâches sur la base du planning de production et les traduire en tâches quotidiennes; déléguer ces dernières aux chefs d'équipe et donner des conseils techniques; débattre des modèles à réaliser, des exigences de qualité spécifiques et des autres points d'attention;
- assister à l'installation et au paramétrage des équipements;
- assurer la coordination et la communication avec d'autres départements, par exemple les départements découpe (acheminement des lots, découpe de pièces), entrepôt (approvisionnement en matériel ou récupération de produits finis) ou services techniques (résolution de pannes).

- Il/elle contrôle l'exécution correcte des tâches selon les instructions et les exigences de qualité et de sécurité :
- il/elle contrôle l'évolution des travaux; encadre les chefs d'équipe, les piqueurs, les collègues de la production ou l'entrepôt dans leurs tâches; donne les indications nécessaires pour le passage à un nouveau modèle ou une autre commande;
- il/elle recherche des solutions aux problèmes ou défauts, et intervient en cas de problème aux machines, ou fait appel à un technicien;
- il/elle recherche une organisation efficiente et optimale du travail, des méthodes et de la vision du travail.
- Il/elle se réunit avec le département Développement, le responsable de la confection ou de la production, ou le responsable du contrôle de la qualité, en ce qui concerne le planning de production, le lancement de nouveaux modèles, l'organisation du travail, l'avancement des tâches, les problèmes signalés, et recherche avec ses collègues la solution appropriée.
- Il/elle gère le personnel et favorise un environnement de travail et une collaboration favorables :
- il/elle se charge de la présentation, la formation et l'encadrement de nouveaux collaborateurs; évalue les prestations individuelles et collectives; motive et encadre son équipe; aide à trouver des solutions aux problèmes de coopération;
- il/elle assure l'administration du personnel en ce qui concerne les heures de travail, le planning des vacances, l'octroi de congés, la réception des certificats médicaux et d'absence, etc.

Code référentiel fonction : 08.04.03 Formateur (h/f)

Place dans l'organisation : Département : Production - Formation
Supérieur hiérarchique direct : Responsable du département Production

Contexte de la fonction : Assurer des formations à plein temps pour les nouveaux collaborateurs, les intérimaires et les étudiants jobistes.
Au terme de la formation, encadrement complémentaire sur le poste de travail.

Objectifs de la fonction : Développement des connaissances et des compétences des (nouveaux) collaborateurs de sorte qu'ils les exploitent de façon optimale dans le cadre de la production.

Domaines d'activité : - Il/elle accueille, présente et forme les nouveaux collaborateurs :
- il/elle accueille les nouveaux collaborateurs suivant la procédure prévue à cet effet;
- il/elle présente les procédures liées à la sécurité, la qualité et l'environnement, et autres procédures internes;
- il/elle présente l'entreprise, les postes de travail, les processus et autres aspects pratiques au nouveau collaborateur, afin de le familiariser avec les exigences en termes de production, de qualité, de rythme et de conditions de travail;
- il/elle informe sur les procédures de travail, les outils, les instructions et les engagements;
- il/elle remet le dossier d'accueil.

- Il/elle assure une formation pratique sur l'organisation du travail, les méthodes de travail, les tâches et les procédures :
- il/elle donne des précisions sur les modèles, explique en profondeur les pièces, l'assemblage et la méthode de travail relative aux modèles;
- il/elle montre des échantillons des tissus à travailler et des autres matériaux pour l'habillement;
- il/elle montre les exigences de qualité à l'aide de photos, échantillons et modèles;
- il/elle montre comment les articles sont emballés et les commandes sont traitées.
- Il/elle attribue des tâches comprenant des techniques pour lesquelles les collaborateurs concernés doivent être formés; contrôle les tâches/pièces réalisées et veille à l'encadrement requis.
- Il/elle évalue les nouveaux collaborateurs à l'aide de critères, et les encadre afin qu'ils atteignent le niveau de compétence souhaité.
- Il/elle assure la formation et l'instruction de collaborateurs qui doivent être ponctuellement encadrés et ce, afin d'améliorer la qualité.
- Il/elle assure une formation complémentaire aux collaborateurs par rapport aux nouveaux modèles ou à l'adaptation des modèles ou des méthodes de travail.
- Il/elle fait office de personne de contact en matière de formation et d'encadrement de nouveaux collaborateurs.

Annexe 2 à la convention collective de travail du 4 décembre 2014, conclue au sein de la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection, relative à la classification des fonctions

FORMULAIRE "ATTRIBUTION D'UNE FONCTION"

Cher collaborateur, chère collaboratrice,

Un nouveau système analytique de classification des fonctions selon la convention collective de travail du 4 décembre 2014, conclue au sein de la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection, est applicable à partir du 1er décembre 2014.

Votre employeur vous attribue par conséquent une catégorie salariale qui est en corrélation avec le contenu de votre fonction dans l'entreprise. A cette fin, votre fonction a été comparée à la liste des fonctions de référence jointe au présent formulaire. Un recueil avec la nouvelle convention collective de travail et la description détaillée des fonctions de référence peut être consulté aussi bien auprès du responsable du personnel de votre entreprise qu'auprès du représentant syndical de votre entreprise, ou à défaut auprès des secrétaires syndicaux.

Si vous n'être pas d'accord avec l'attribution ci-dessous, il vous est toujours possible d'entamer une procédure d'appel dans un délai de 30 jours calendrier après réception de ce formulaire au moyen du formulaire ci-joint "Demande d'appel".

Pour une procédure d'appel, vous pouvez demander l'aide de la représentation syndicale (en l'absence d'une représentation syndicale, vous pouvez vous adresser aux secrétaires syndicaux compétents ou prendre contact avec le responsable du personnel de votre entreprise).

A partir du 1er décembre 2014, votre situation au sein de la nouvelle classification des fonctions sectorielles est décrite comme suit :

Description succincte de votre fonction actuelle que vous exercez à titre principal :

……
…….
……
…….
……
…….

Votre fonction correspond à la nouvelle catégorie salariale suivante : catégorie salariale : ……

Le salaire correspondant à cette nouvelle catégorie salariale est de : …… EUR bruts/heure.

Votre salaire sur la base de l'ancienne classification des fonctions était de : …… EUR bruts/heure.

S'il existe une différence entre votre salaire actuel sur la base de l'ancienne classification des fonctions et le salaire qui correspond à la nouvelle catégorie salariale, l'article 15 de la nouvelle convention collective de travail s'applique.

Par conséquent, votre salaire horaire brut à partir du 1er décembre 2014 est de : …….. EUR bruts/heure.

Date : ……..
Signatures

Pour l'employeur (nom et signature) Le travailleur (nom et signature)
Pour réception : …….....

Nom : ……
Signature : ……..Nom : ……
Signature : ……..

Catégories salariales	Code	Dénomination de la fonction (h/f)
Catégorie salariale 1	05.00.04	Préposé aux mannequins
	06.00.04	Garnisseur de boxsprings
	08.03.01	Collaborateur cantine
	04.02.03	Encolleur textile
	08.01.09	Collaborateur en magasin d'usine
	08.03.02	Nettoyeur
	05.00.01	Repasseur - préparateur
	07.00.06	Laveur
Catégorie salariale 2	04.01.06	Opérateur de machine à piquer
	04.01.07	Brodeur
	02.00.02	Assembleur
	08.01.01	Collaborateur logistique - travaux manuels
	05.00.01	Repasseur - préparateur
	08.01.04	Emballeur
Catégorie salariale 3	03.00.05	Poinçonneur
	04.02.01	Scelleur de coutures de vêtements
	04.02.02	Scelleur de coutures de textiles
	08.02.01	Collaborateur petit entretien
	06.00.01	Technicien installateur
	a	Etaleur
	03.00.01	Préparateur de commandes à partir d'une BOM
	08.01.05	Coupeur de tissu et d'autres matériaux - patrons
	03.00.04	simples
	03.00.06	Emboutisseur
	04.01.05	Piqueur pour le garnissage - garnisseur
	04.01.01	Piqueur spécialisé dans les piquages de
	07.00.01	préparation
	05.00.02	Vérificateur de tissus
	08.02.03	Repasseur - repassage final
		Concepteur de formes
Catégorie salariale 4	03.00.02	Préposé à la machine de découpe
	08.01.07	Chauffeur-livreur
	08.01.08	Conducteur de camions
	08.01.02	Collaborateur logistique - engins de
		lavage/chariots
	06.00.01	Élévateurs
	b	Technicien installateur et régleur
	08.01.06	Préparateur de commandes selon les
	04.03.01	spécifications du client
	04.01.02	Retoucheur pour réparations simples
	05.00.03	Piqueur pour le pré-assemblage de pièces - piquer
	07.00.02	de rubans Repasseur - mouleur
		Testeur de tissus
Catégorie salariale 5	01.00.03	Traceur - découpeur
	07.00.04	Contrôleur qualité - contrôle final
	07.00.03	Contrôleur qualité - contrôle à l'entrée
	03.00.03	Coupeur de tissus avec patron - opérateur de

		découpe manuelle
	04.01.03	Piqueur polyvalent
	07.00.05	Testeur d'assemblages techniques
Catégorie salariale 6	01.00.02	Gradueur
	08.04.03	Formateur
	02.00.01	Préparateur
Catégorie salariale 7	08.01.03	Magasinier
	08.04.01	Collaborateur - chef d'équipe
	06.00.02	Installateur de chantier
	06.00.03	Placeur de rideaux
	04.03.02	Retoucheur vêtements
Catégorie salariale 8	01.00.01	Patronnier
	04.01.04	Piqueur modèle
Catégorie salariale 9	08.04.02	Responsable d'atelier
	08.02.02	Technicien

Annexe 3 à la convention collective de travail du 4 décembre 2014, conclue au sein de la Commission paritaire de l'industrie de l'habillement et de la confection, relative à la classification des fonctions

DEMANDE D'APPEL

Nom de l'entreprise :
……..

Selon la procédure d'appel, vous avez, en tant que travailleur/travailleuse, la possibilité de formuler une objection face à la fonction attribuée et à la catégorie salariale correspondante qui vous a été octroyée.

Si vous souhaitez faire appel, veuillez compléter ce formulaire et le remettre au responsable du personnel.

Que ce soit pour compléter ce formulaire ou pour le déroulement ultérieur de la procédure d'appel, vous pouvez vous faire assister d'un représentant syndical, ou à défaut du secrétaire syndical compétent.

Le(a) soussigné(e) introduit une demande d'appel contre les informations qui m'ont été communiquées par le biais du formulaire "attribution d'une fonction", daté le …….. (date à compléter svp).

a/b Je ne suis pas d'accord avec la dénomination de la fonction qui m'a été assignée et avec la catégorie salariale y afférente que j'exerce à titre principal en tant que travailleur/travailleuse.

a/b Je ne suis pas d'accord avec la catégorie salariale qui a été attribuée à ma fonction.

Motivation de l'appel

a/b Si vous contestez la dénomination de la fonction qui vous a été assignée, décrivez ci-dessous la fonction comme elle doit selon vous être décrite.

a/b Si vous n'êtes pas d'accord avec la catégorie salariale attribuée, donnez ci-dessous les arguments techniques qui selon vous doivent être pris en considération pour arriver à une autre catégorie salariale.

……
…….
……
…….

……
…….
……
…….
……
…….

Date : ……..
Signatures

Le travailleur (nom et signature) L'employeur
Pour réception le : …….....

Nom : ……
Signature : ……..Nom : ……
Signature : ……..
69 69